

AVRIL 1960

MONTREAL



Relations

REVUE DU MOIS

N° 232

Vers un Code
du Travail

Le Réarmement
moral

*Le Rapport Cameron et
les catholiques de l'Alberta*

Catholicisme et
littérature

Les journaux et
Borduas

Cinquante ans de vie franco-ontarienne

L'ambassadeur d'U.R.S.S. à la Faculté de Commerce

Explosion démographique et limitation des naissances

35¢

Pour obtenir du 3 pour 1 assuré et garanti

- ◆ Placez dès maintenant vos épargnes à l'Entraide Immobilière Laurentienne.
- ◆ Dans 150 mois cette société **COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE** mettra à votre disposition sans intérêt trois fois les épargnes que vous aurez accumulées.
- ◆ Le **RENDEMENT** de ce capital équivaldra alors exactement au **REMBOURSEMENT ANNUEL** de votre emprunt.
- ◆ Le remboursement de cet emprunt est **GARANTI PAR UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE** dès l'émission de votre certificat d'épargne.

▼
PROPRIÉTÉ - SÉCURITÉ
FRUITS DE L'ÉPARGNE
▲

Pour de plus amples renseignements
communiquez avec

L'Entraide Immobilière Laurentienne

1344 est, rue Sherbrooke — MONTREAL
LA. 1-3698

SOMMAIRE

Avril 1960

Éditoriaux 85

Une grande tâche pour l'Église du Canada. — Le Réarmement moral. — Libéralités gouvernementales et responsabilités institutionnelles en éducation. — L'ambassadeur de l'U. R. S. S. à la Faculté de Commerce.

Articles

VERS UN CODE DU TRAVAIL	Jacques Cousineau	87
LE RAPPORT CAMERON ET LES CATHOLIQUES DE L'ALBERTA	Richard Arès	89
HORIZON INTERNATIONAL	Joseph Ledit	92
LES JOURNAUX ET BORDUAS	Luigi d'Apollonia	95
CINQUANTE ANS DE VIE FRANCO-ONTARIENNE	Louis Charbonneau	96

Au service du français:

Insupportables anglicismes J. d'Anjou 97

Avec ou sans commentaires 98

Explosion démographique et limitation des naissances.

Le théâtre: *Des jeux et hasards de l'amour*
Georges-Henri d'Auteuil 100

Lecture du mois: *Catholicisme et littérature* . . . J. d'Anjou 101

Au fil du mois 103

En attendant la gloire. — Les héroïques vertus de Mgr de Laval. — « Échanges spirituels ». — L'Afrique nouvelle. — ... Et l'Europe nouvelle. — Le taxi et le français. — Réalisme et utopie.

Les livres 107

Le pape nous parle 110

Revue des revues 111

Notes bibliographiques 112

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Joseph-P. ARCHAMBAULT, Robert BERNIER, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Albert PLANTE.

Publicité : Jacques SÉGUIN.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: Canada: \$4 par année. Hors du Canada: \$5. Le numéro: \$0.35. *Relations* est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Relations

Editoriaux



Une grande tâche pour l'Église du Canada

LES FIDÈLES viennent de recevoir de NN. SS. les évêques une lettre collective « sur la coopération apostolique Canada-Amérique latine ». Un semblable appel n'avait encore jamais été entendu au Canada. C'est que l'enjeu est immense.

Découpée en vingt républiques, chacune aux prises avec de graves difficultés particulières, l'Amérique latine n'a jamais connu la stabilité et la prospérité de l'Amérique du Nord. Le lyrisme des agences touristiques ne doit pas nous éblouir. Les villes enchantées cachent des banlieues lépreuses et un vaste arrière-pays inexploité. D'un pays à l'autre, les différences sont grandes; à l'intérieur, les différences sont encore plus grandes entre la richesse du petit nombre et la pauvreté des masses. La violence des contrastes sociaux ne favorise ni la paix sociale, ni l'exercice de la vertu. Les évêques le notent, mais leur attention se porte ailleurs.

Plus encore que sa condition économique et sociale, c'est la situation religieuse de l'Amérique latine qui doit nous préoccuper aujourd'hui, comme elle afflige à bon droit ses pasteurs d'âmes, et comme elle inquiète justement le Saint-Siège lui-même.

La raison crève les yeux: l'Amérique du Sud qui représente 34% de la population du monde catholique, n'a guère que 9.5% du total des prêtres. Ils n'y sont que 35,000 alors qu'ils devraient être 160,000. « ... L'on estime qu'environ 40,000 centres de population y sont complètement privés de la présence du prêtre. »

On sait ce que disait le Curé d'Ars des villages sans prêtre. Pie XII, au sujet de l'Amérique du Sud, parlait

de « spiritisme inquiétant ». Cette terre, de races mêlées, reste, dans son ensemble, plutôt baptisée que réellement chrétienne. Le laïcisme y a fait de terribles ravages, le protestantisme s'y répand, et le marxisme, particulièrement actif dans les universités et les organisations ouvrières, cherche à ouvrir la voie au colonialisme totalitaire de l'U. R. S. S.

La tâche est écrasante. Le Canada a déjà fait beaucoup. Sa part est de faire davantage encore. Aux Ordres, aux Congrégations et aux Instituts religieux ou séculiers d'hommes et de femmes, les évêques du Canada lancent « une invitation pressante à considérer l'Amérique latine comme *le champ qui entre tous s'impose aujourd'hui à leur apostolat extérieur* ». Nos laïcs aussi sont invités à se faire missionnaires.

Des apôtres laïques nombreux, et en particulier des infirmières, des instituteurs et des travailleurs sociaux, s'offriront aussi, nous l'espérons, à prendre leur place aux côtés de leurs frères d'Amérique latine, et à les aider à redonner aux principes chrétiens leur pleine mesure d'influence sur la vie familiale, la vie professionnelle et sociale.

Les évêques de l'Amérique latine l'avouent humblement: seuls, ils ne peuvent sauver « cette portion de la catholicité ». Mais si tous nous y mettons notre cœur; si nos prêtres, nos religieux, nos laïcs se joignent aux prêtres, religieux et laïcs venus d'autres chrétiens; si nos universités, nos séminaires, nos collèges, nos institutions d'enseignement ouvrent large leurs portes aux étudiants latins que leurs évêques recommanderont; demain l'Église de l'Amérique latine pourra, à son tour, aider les Églises qui, de l'Afrique et de l'Asie, lui feront appel pour étendre la flamme de la foi.

Le Réarmement moral

AVEC LA GRANDE MISSION, le Réarmement moral (et les Témoins de Jéhovah) ont envahi la ville. D'où pour plusieurs un problème. Un catholique ne peut être Témoin de Jéhovah. Cela va de soi. Peut-il adhérer au Réarmement moral? On peut hésiter.

Le R. A. M., disent ses responsables, n'est « ni une organisation, ni une doctrine, ni une Église » mais

un rassemblement de tous les hommes de bonne volonté autour d'une « idéologie » authentiquement chrétienne. Sommes-nous pour autant rassurés? L'Assemblée de l'Église d'Angleterre (*Church Assembly*), à sa session du printemps 1955, adoptait presque à l'unanimité un rapport par lequel son Conseil social jugeait le R. A. M. « psychologiquement dangereux, gravement déficient dans sa doctrine sociale, et peut-être une hérésie ». Des organes protestants comme *la Réforme* ont formulé de très graves réserves. Le Saint-Office, pour sa part, répétait, en mars 1955, pour les catholiques, les directives données déjà en août 1951.

1. Il n'est pas convenable que les prêtres séculiers et réguliers, et encore moins les religieuses, participent aux rencontres du Réarmement moral.

2. Dans le cas où des circonstances exceptionnelles rendraient opportune une telle participation, la permission du Saint-Office devra en être *auparavant* demandée. Cette permission ne sera accordée qu'aux prêtres doctes et particulièrement avertis, spécialement du point de vue doctrinal et théologique.

3. Enfin, il n'est pas convenable que des laïques catholiques acceptent des postes de direction dans le Réarmement moral.

Ces directives ont une portée universelle. Il est évident que si des règlements diocésains en vigueur allaient plus loin, il faut s'y conformer.

Le R. A. M. prétend que, grâce à lui, le plan Marshall, l'O. T. A. N., la Communauté du Charbon et de l'Acier ont été mises en œuvre. Il se dit « la solution », « le remède »: « Rien d'autre ne nous protège contre la mainmise communiste. » C'est un peu trop. Et cela nous découvre par delà les buts louables et les moyens excellents comme la prière, la purification intérieure et la soumission à la volonté de Dieu, les bases théologiques très pauvres du mouvement, qui le protègent mal contre tout illuminisme. Le R. A. M. nie être une doctrine mais s'affirme une « idéologie », si bien que des adeptes protestants peuvent soutenir que le Réarmement moral est un « œcuménisme concret » où ils disent trouver toute la vérité.

Nous nous butons à la même difficulté fondamentale. Qu'est le Réarmement moral? Un mouvement temporel? — Mais non, il ne s'occupe que de conversion intérieure et personnelle. — Donc, un mouvement religieux? — Oui, en un sens, mais basé sur le plus petit commun dénominateur et visant *avant tout* la transformation de ce monde, ce qui l'apparente à un messianisme terrestre. A vrai dire, jusqu'ici, il est l'un et l'autre, mouvement religieux et mouvement temporel, inextricablement mêlés: les plans s'y confondent.

Si le R. A. M. n'était qu'un mouvement social et politique, de très graves équivoques disparaîtraient. S'érigeant comme le seul rempart contre le communisme, il est porté par sa logique interne à se poser en absolu et à devenir une religion. A ce titre, il inquiète, et l'Église doit mettre en garde les fidèles.

A bien des points de vue, le R. A. M. mérite le respect. Il a réveillé des médiocrités, secoué des tor-

peurs, donné une foi à certains qui n'en avaient pas. Le catholique, cependant, qui vit le mystère de l'Église, ne saurait y être à l'aise; encore moins y trouvera-t-il la plénitude de la doctrine et de la vie.

Libéralités gouvernementales et responsabilités institutionnelles en éducation

IL EST ENCORE trop tôt pour mesurer la portée des nouvelles lois québécoises d'aide à l'éducation. Les institutions en seront les principales bénéficiaires; nous ferons donc à leur sujet ces premières observations.

L'ère de l'individualisme privé en éducation paraît close au Québec et celle de l'organisation intégrale publique commence. Tant que les institutions de niveaux secondaire et universitaire se sont financées surtout par elles-mêmes, aidées de modiques contributions gouvernementales et d'occasionnelles souscriptions publiques, elles ont pu pour la plupart garder leur liberté individuelle, se tracer les objectifs à poursuivre et décider elles-mêmes de leurs programmes, de leurs règlements, des collaborations à accepter ou à refuser.

Désormais la communauté consent, en leur faveur, un effort financier considérable et va exiger — c'est légitime — que soit dépassé cet individualisme privé. De ces institutions ainsi subventionnées, l'opinion publique acceptera de moins en moins qu'elles poursuivent des fins particulières, fassent bande à part et ne s'intègrent pas dans un système cohérent, harmonieux en tous ses degrés, organique et responsable devant l'État. Nous allons vers l'intégration générale de nos institutions d'enseignement. Elle se fera bon gré mal gré; l'important est de savoir dans quel esprit et par qui. Les institutions n'ont guère d'autre alternative: s'organiser elles-mêmes et assumer toutes leurs responsabilités afin de fournir à la communauté le service qu'elle a droit d'exiger à la suite de l'aide financière qu'elle apporte, — ou se voir organiser par l'État. Déjà, faisant allusion au manque d'accord et d'homogénéité de notre système actuel, un recteur d'université a pu déclarer publiquement: « Nous avons bien besoin d'une autorité qui nous organise... »

Les institutions d'enseignement classique recevront des sommes considérables. Presque toutes, elles sont entre les mains des clercs. C'est une grave responsabilité et un appel à une plus grande compétence encore. L'opinion publique désormais, de même qu'elle ne souffrira pas plus longtemps un régime individualiste, ne tolérerait pas que les bonnes intentions et le dévouement tiennent lieu de la compétence professionnelle. La carrière d'instituteur et de professeur apparaît maintenant riche d'avenir, même du point de vue financier. Les laïcs voudront de plus en plus — et légitimement — y prendre place. Les institutions cléri-

cales subventionnées par l'État devront s'imposer d'abord par leur valeur académique; sinon d'autres les remplaceront. Pour elles comme pour toutes les autres institutions subventionnées, les libéralités gouvernementales appellent un sens accru des responsabilités envers toute la communauté.

L'ambassadeur de l'U. R. S. S. à la Faculté de Commerce

M. L'AMBASSADEUR DE L'U. R. S. S. est devenu la coqueluche de nos universités; c'est à qui l'inviterait. M. Aroutunian est courtois, souriant, homme du monde: un diplomate de « la nouvelle vague ». Jusqu'ici, cependant, aucune institution catholique n'avait cédé à ses charmes. C'est fait. La Faculté de Commerce de l'Université Laval l'a accueilli. C'est une politesse qu'une université, collège ou école catholique serait bien incapable de rendre à l'ambassadeur du Canada en U. R. S. S.

De quoi M. l'Ambassadeur a-t-il parlé? Des difficultés que posent les échanges entre deux pays aux économies semblables? Des problèmes majeurs que présente tout commerce entre le monopole d'État d'un régime totalitaire et les industries privées d'un pays libre? Ou, payant d'audace, du commerce comme arme politique? Il n'en est rien: M. l'Ambassadeur parla d'éducation et de paix.

La supériorité d'un système universitaire athée est une affaire à laquelle peuvent croire les dirigeants soviétiques. Nous n'y pouvons pas grand-chose. La paix, cependant, est l'affaire de tout le monde, et il faut dénoncer ici, encore une fois, la manœuvre et la naïveté de ceux qui s'y prêtent. Avec de bonnes intentions on

peut faire non seulement de la mauvaise littérature mais aussi de la mauvaise politique.

Pie XI appelait un « leurre » le mouvement de paix communiste, quel que soit le nom dont il s'affuble. Quinze ans plus tard, à Noël 1954, Pie XII disait:

Un effort et une propagande pacifistes provenant de ceux qui nient toute foi en Dieu sont toujours très doux... si même ils ne sont pas menés à dessein comme un expédient pour provoquer un effet tactique d'excitation et de confusion...

Dans son message de Noël 1956, il demandait expressément de « cesser de se prêter à ces manœuvres » et répondait ainsi à l'objection des « réalistes » qu'il ne faut pas « couper les ponts »:

A cela suffisent entièrement les mesures que les responsables de l'État et de la politique croient devoir prendre en fait de contacts et de rapports pour la paix de l'humanité, et non en vue d'intérêts particuliers.

Des circonstances rendent singulièrement malheureuse l'invitation de la Faculté de Commerce de Laval. A New York, l'O. N. U. venait de condamner par un vote nouveau l'arbitraire des tribunaux hongrois. En France, les cardinaux, à l'occasion de la visite officielle de M. Krouchtchev — comme les cardinaux américains, l'été dernier, — demandaient de limiter les rapports aux seuls rapports officiels: les catholiques ne devaient faire ou accepter aucune invitation à titre privé; dans toutes les églises, des prières étaient prescrites pour l'Église du silence.

Est-ce là l'hommage de la solidarité qu'attendaient de la Faculté de Commerce d'une université catholique les jeunes Hongrois, exécutés froidement après deux ans dans les prisons, et les chrétiens de l'Église du silence soumis par le gouvernement de M. Aroutunian, pour emprunter les récentes paroles du Saint Père, « à des souffrances et à des tortures sans fin »?

LE PEUPLE EN MARCHÉ

VERS UN CODE DU TRAVAIL

Jacques COUSINEAU, S. J.

IL FALLAIT NOUS Y ATTENDRE, et il convenait que l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail devenu premier ministre, posât le geste annoncé le 11 novembre dernier par son prédécesseur, l'hon. Paul Sauvé: le Conseil supérieur du Travail a été reconstitué et le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé ses membres.

Son histoire

Le Conseil supérieur du Travail fut un organisme d'étude, consultatif, responsable au ministre du Travail, sur les problèmes économique-sociaux. Il fut créé en 1943 par une loi de la législature provinciale, sous l'administration Godbout, avec un très vaste champ d'activité, puisque sa mission s'étend à

l'étude des questions relatives à la protection des ouvriers et des salariés, à la rationalisation du travail, aux conven-

tions collectives de travail, aux minima de salaires, à l'inspection du travail, à la prévention des accidents du travail, à l'apprentissage, à l'orientation professionnelle, à la réhabilitation des chômeurs, à l'assurance et à l'assistance sociales, à la suppression des taudis et à l'accession des travailleurs à la propriété.

On peut l'inviter encore à étudier « toute autre question que le développement de la vie économique et sociale dans la province impose à l'attention du gouvernement », et il peut même, « de son initiative... diriger ses recherches sur tel aspect de la question sociale en particulier ». De fait, au temps de ses belles années, le Conseil rendit de grands services.

Vint un moment crucial en son existence. Depuis longtemps, notre législation ouvrière provinciale, formée de plusieurs lois édictées depuis 1901 et sans cesse amendées au cours des dernières années, appelait avec urgence une refonte générale qui coordonnerait et mettrait au point,

d'après l'expérience acquise et la législation internationale, l'ensemble et le détail de ses dispositions. Sous la pression des réclamations unanimes de tous les intéressés, patrons et ouvriers, le Conseil supérieur avait travaillé à la rédaction d'un Code du Travail. Malheureusement, quand le bill 5, *Loi édictant le code du travail de la province de Québec*, fut soumis, au début de 1949, à l'Assemblée législative, les gens informés constatèrent qu'il y avait eu substitution. Dans le dos du ministre et de son Conseil un autre projet avait été préparé et c'est lui qu'on soumettait à l'Assemblée. Le geste et la teneur du bill, inadmissibles l'un et l'autre, soulevèrent une protestation immense et unanime. Les trois grandes organisations ouvrières du Québec se formèrent en un cartel: la *Conférence conjointe du travail syndiqué de la province de Québec*, qui réclama aussitôt le retrait du bill; des associations patronales demandèrent la remise à un an. Chose inouïe, la Commission permanente du Conseil supérieur du Travail, à l'unanimité et en l'absence des représentants ouvriers qui avaient refusé par principe d'étudier le bill en séance, recommanda le renvoi à la prochaine session. Enfin, le coup de grâce, la Commission sacerdotale d'Études sociales, qu'avaient constituée les archevêques et évêques de la province civile de Québec, déclara qu'au regard de la doctrine sociale de l'Église, le bill 5 « ne rencontrera pas toutes les exigences actuelles de la justice sociale ». Un éditorial de *Relations* (mars 1949) décrivit ainsi l'épilogue.

Comme aucun corps public, aucune association, aucune personnalité ne se prononcent en sa faveur, ouvertement et sous sa responsabilité, il est abandonné après trois semaines et retiré du feuilleton de la Chambre.

Le Législateur responsable avait capitulé, mais le Conseil supérieur fut mis en veilleuse. Dans un nouvel effort, méritoire à cette époque, le Conseil supérieur présenta en 1953 son propre Code du Travail; mal lui en prit: la mèche fut éteinte et les membres du Conseil, à l'expiration de leurs fonctions, ne furent point renommés.

Son avenir

Les morts courageuses sont parfois suivies de glorieuses résurrections. Tel fut le cas du Conseil supérieur. Il ressuscita en son intégrité, avec les mêmes pouvoirs et la même structure: huit représentants ouvriers, huit patronaux, huit économistes et sociologues et trois membres adjoints de deux ministères. L'hon. Antonio Barrette a sans doute éprouvé joie et fierté en rappelant à la vie ce corps consultatif, propre à servir magnifiquement le bien commun et la gloire de son ministère. Si d'autres attachent actuellement leur nom à une réforme du financement de l'enseignement chez nous, pourquoi l'actuel premier ministre, ancien ouvrier et ministre du Travail mûri dans l'épreuve, ne voudrait-il pas enfin instituer le fruit de ses efforts et donner à la province un Code du Travail qui réponde aux exigences actuelles de la justice sociale?

Que nous le voulions ou non, la qualité de notre législation sociale condamnera ou magnifiera le rôle de l'Église dans l'élévation du niveau temporel chez nous. Le gouvernement québécois, en effet, est le seul de l'Amérique du Nord constitué en majorité de catholiques, le seul qu'on dise s'inspirer des directives de l'Église. D'après certaine tradition louable, un prêtre compétent, bien au fait de la doctrine sociale de l'Église, avait place au Conseil supérieur parmi les « économistes et sociologues »; le cabinet ministériel a rompu avec cette tradition; pour ma part, je le déplore.

L'essentiel pourtant sera l'œuvre accomplie. Il sera utile, à ce propos, de citer ici une déclaration de principes de la Commission sacerdotale d'Études sociales publiée en 1949 après son approbation par la Commission épiscopale des

Questions sociales. Ce document n'a rien perdu de son actualité ni de sa valeur:

Dans la province de Québec, un Code du Travail est devenu de plus en plus opportun et nécessaire pour coordonner et améliorer la législation existante des relations du travail, législation qui dans ses tendances générales reflète la pensée sociale de l'Église.

Nous croyons devoir rappeler les points fondamentaux de la doctrine sociale chrétienne que toute législation sur les relations du travail devrait sauvegarder:

1. la notion exacte du droit d'association qui dépasse la conception individualiste de la liberté;
2. la protection de l'exercice du droit d'association. Cette protection s'exprime par la possibilité d'affiliation des groupements syndicaux et de l'insertion des clauses de sécurité syndicale dans les conventions collectives;
3. le droit pour tous d'obtenir justice par des mesures protégeant leur salaire et leurs conditions de travail, par la négociation de conventions collectives et par des recours, tels que la conciliation et l'arbitrage, qui s'effectuent dans des conditions normales d'efficacité et d'impartialité;
4. réduction à de justes limites de la concurrence entre les entreprises, quelles que soient leur organisation, leurs dimensions et leur lieu d'opération;
5. établissement de commissions administratives qui respectent l'équilibre des pouvoirs, notamment la distinction entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire;
6. la collaboration harmonieuse entre les milieux urbains et ruraux, et entre leurs diverses institutions respectives.

La portée de cette déclaration fut, dans tous les milieux, considérable. Son efficacité sur le plan politique effaçait peut-être dans l'esprit de plusieurs sa valeur doctrinale. M. Gérard Picard, observateur perspicace, ne s'y est pas trompé; preuve, le télégramme qu'il adressait à Mgr Leclaire, président de la Commission sacerdotale:

Au nom C. T. C. C. et corps affiliés je transmets témoignage de gratitude à Commission sacerdotale études sociales pour sollicitude envers classe ouvrière et intervention efficace concernant projet de code provincial du travail — stop — Votre déclaration objective appuyée sur synthèse doctrinale a été commentée favorablement dans tous les milieux ouvriers — stop — A la C. T. C. C. nous avons éprouvé une fierté légitime à constater le respect dont on a entouré votre déclaration chez les officiers de la Fédération américaine du Travail et du Congrès canadien du Travail lesquels ont pu faire le lien entre les principes et un cas pratique d'application. —

Gérard PICARD, Président général C. T. C. C.

L'application de la doctrine à la situation québécoise fut faite avec plus d'autorité encore par NN. SS. les évêques dans leur lettre collective sur le *Problème ouvrier*, publiée peu après l'aventure du faux Code du Travail et en partie en fonction d'elle. Cette Lettre parut en mars 1950, il y a exactement dix ans. Sa richesse doctrinale, notamment sur la restauration ouvrière à opérer par l'action de l'État (n°s 155-186), n'a pas encore, sauf par la mesure de liberté récemment accordée aux instituteurs, été mise à profit par les agents responsables en ce domaine. Le document apportait une réponse réfléchie des pasteurs aux questions pressantes de leurs fidèles, une lumière qui dissipe « la confusion des esprits qui menace de troubler notre peuple et ralentit son progrès social ». En ce domaine, nous en sommes encore au même point qu'en 1950 et le redressement social, qui ne peut être que le fruit d'un effort commun, doit être repris à pied d'œuvre.

Les hommes de bonne volonté qui liront la lettre (épiscopale), écrivait *Relations*, seront frappés de la lumière qui en émane et du ton de sereine autorité qui semble la dégager des contingences;... Les hommes au courant seront frappés de la maîtrise et de l'impartialité avec lesquelles les problèmes les plus actuels sont abordés et traités;... Les hommes d'action seront frappés de l'immensité de la tâche sociale ouverte et tracée devant eux; cinquante ans d'efforts pour l'humanisation chrétienne de l'organisation industrielle.

Tous les hommes sincères du Canada français seront frappés de la grâce qui vient d'être faite à leur pays et en remercieront vivement la Providence. (*Relations*, éditorial, avril 1950.)

Dans les relations de travail, rien n'a juridiquement changé au Québec depuis dix ans; cependant qu'autour de nous, à Terre-Neuve et en Colombie britannique, dans quelques États de nos voisins du Sud, de même qu'à l'intérieur de la juridiction fédérale des États-Unis et du Canada, des modifications étaient apportées qui ne furent pas toujours le fruit d'une véritable réforme sociale. Notre crise de maturité en ce domaine dure encore; il importe qu'elle finisse et

que le prochain Code du Travail, notamment, reflète une conception chrétienne du travail, telle que l'esquisse la Lettre. Dans la perspective chrétienne, le salut de la civilisation, de notre civilisation technicienne contemporaine comme des autres, ne saurait venir que de « cette justice sociale dont doivent avoir faim et soif tous les vrais disciples du Christ » (Pie XII).

Nous devons à l'hon. Antonio Barrette le Code du Travail qu'il nous faut si le Conseil supérieur qu'il vient de rétablir s'inspire en ses travaux de la lumière chrétienne, seule conforme à notre esprit national et seule promise à une authentique fécondité sociale.

LE RAPPORT CAMERON ET LES CATHOLIQUES DE L'ALBERTA

Richard ARÈS, S. J.

LE RAPPORT CAMERON est en train d'acquiescer une notoriété qui dépasse largement les frontières de sa province d'origine, l'Alberta. Dès sa publication, il était dénoncé comme hostile au bilinguisme et aux écoles séparées, et, depuis, l'organe officiel de l'Association canadienne-française de l'Alberta, *la Survivance*, n'a cessé de sonner l'alarme pour tirer de leur « béate quiétude » Canadiens français et catholiques menacés dans leurs droits scolaires. De son côté, le principal responsable du Rapport, l'hon. sénateur Donald Cameron, n'est pas resté inactif. A la télévision, dans des entrevues aux journaux, notamment au représentant de *la Presse* de Montréal, dans une correspondance avec le président de l'A. C. F. A., il a tenu à préciser ses positions et à se défendre en particulier de toute hostilité à l'égard du bilinguisme et des écoles séparées. Mais voici que, le 6 mars dernier, l'évêque catholique de la province entrant en lice en adressant aux fidèles de l'Alberta une lettre pastorale qui est loin d'être élogieuse pour le dit Rapport.

Qu'est donc ce Rapport Cameron et pourquoi sa publication a-t-elle suscité, de la part des catholiques en général et des Canadiens français en particulier, une si vive réaction ? Voici les faits.

En décembre 1957, le gouvernement de l'Alberta, inquiet de la situation de l'instruction publique dans la province, créait, avec mandat pour étudier le système actuel et les moyens de l'améliorer, une commission royale de six membres, dont un catholique, l'avocat John S. Cormack d'Edmonton. Présidée par l'hon. sénateur Donald Cameron, la Commission enquêta près de deux ans et, en novembre 1959, remit au gouvernement provincial son rapport, un gros volume de 450 pages. Par malheur, les commissaires n'avaient pu s'entendre, et le volume présentait non pas un, mais deux rapports: le premier, signé par cinq membres de la Commission, exprimait les vues de la majorité et contenait 280 recommandations; le second, minoritaire, œuvre du seul commissaire catholique, critiquait vigoureusement le premier et présentait une toute autre philosophie de l'éducation. Après lecture de l'un et de l'autre, il me paraît utile de signaler à nos lecteurs les points que voici.

Le Rapport majoritaire

Le Rapport majoritaire (Rapport Cameron) ne formule nulle part explicitement la philosophie de l'éducation qui l'inspire. Seule la préface nous fournit quelques indications à ce sujet.

On ne peut, y déclarent les commissaires, envisager la rénovation de notre système scolaire, en se plaçant à un seul point de vue; il faut partir de différents concepts philosophiques et tenir compte de multiples expériences. Aussi, nous sommes-nous acquittés de notre responsabilité « sans considération pour aucune philosophie spécifique: politique, religieuse ou propre à une secte »; nous visions avant tout à être pratiques et réalistes dans nos recommandations et à ne perdre jamais de vue notre commun objectif: l'établissement d'un système scolaire public le plus efficace possible.

Prise de position assez innocente à première vue, où se révèlent cependant déjà les tendances au pragmatisme et au « monolithisme » qui vont marquer tout le Rapport. Je me borne à signaler ce qui a trait aux écoles séparées, à l'enseignement du français et à l'instruction religieuse.

Aux écoles séparées le Rapport Cameron consacre un chapitre de sept pages. En substance il dit ceci: les partisans des écoles séparées — pratiquement les seuls catholiques — doivent se contenter de ce que la loi leur accorde; ils ne doivent pas chercher à saboter le système des écoles publiques par leurs revendications en faveur d'un double système scolaire public. L'Église catholique prône ce système scolaire, qui correspond à son idéal, mais tous les Canadiens ne sont pas prêts à admettre, sur l'éducation en Alberta, l'influence indue ou le contrôle d'une autorité extérieure. L'un des points majeurs de notre système scolaire au Canada est que l'éducation doit être non confessionnelle; à notre avis, elle doit le rester.

Les conditions actuelles exigent qu'on fortifie notre système scolaire. Or des écoles séparées établies inconsidérément affaiblissent et désorganisent les écoles publiques, elles introduisent dans plusieurs centres un facteur de division. De plus, un vrai système scolaire fort et bien mis

en pratique demande la séparation de l'Église et de l'État. Les catholiques réclament des privilèges, entre autres celui d'avoir des représentants dans les organismes chargés de l'éducation. La Commission s'oppose à cette demande, d'autant plus qu'elle croit savoir que tous les catholiques ne sont pas unanimes sur ce point. Elle met en doute aussi le droit d'un groupe religieux de donner une instruction « sectaire » ou de l'endoctrinement durant les périodes régulières de classe. A ses yeux, les buts « séculiers » du système scolaire public doivent l'emporter sur les aspirations de n'importe quelle confession religieuse. Ce n'est pas aux convictions religieuses comme telles qu'elle s'oppose, mais aux moyens mis en œuvre pour les faire passer dans la pratique.

Les commissaires demandent donc dans leurs recommandations au gouvernement provincial de résister à toute pression dont le but serait d'établir un double système scolaire, de n'accorder à aucune confession religieuse un droit de représentation dans les organismes supérieurs chargés de l'éducation, de se montrer, dans la qualité de l'enseignement donné, aussi exigeant à l'égard des écoles séparées qu'à l'égard des écoles publiques, de veiller à ce qu'il n'y ait pas dédoublement d'octrois dans les régions où coexistent écoles publiques et écoles séparées, etc.

Si nous passons maintenant à l'enseignement du français, nous n'y trouvons pas une attitude plus sympathique. Tout est réglé en deux pages. En somme, disent les commissaires, il y a eu jusqu'ici beaucoup d'efforts stériles, car le bilinguisme n'a guère d'avenir en Alberta. L'étude du français n'a d'importance que pour les étudiants qui se dirigent vers l'université; « il existe en Alberta plusieurs langues dont la valeur ethnique et le statut académique égalent ceux du français » (p. 125). En conséquence, notre recommandation est que, là où l'on voudra, à l'école primaire, donner un cours dans une ou plusieurs langues maternelles parlées dans la communauté, on accorde à ces langues les privilèges accordés déjà au français. De plus, dans les classes de 3^e à la 6^e, on réduira à une demi-heure par jour l'enseignement donné dans une langue autre que l'anglais, y compris le français; de la 7^e à la 12^e, dans les écoles non accréditées, on se limitera sur ce point aux prescriptions du département de l'Éducation; dans les écoles accréditées, l'enseignement pourra se donner en n'importe quelle langue moderne, y compris le français.

Sur l'enseignement de la religion à l'école, les commissaires ont peu à dire. La loi albertaine permet de donner une instruction religieuse aux enfants dans la dernière demi-heure de classe. Les commissaires trouvent que c'est suffisant, tout en reconnaissant qu'avec la centralisation il devient de plus en plus difficile de donner à l'école même cette instruction religieuse. La Commission s'oppose à toute instruction religieuse obligatoire; à ses yeux, « la religion sous sa forme sectaire est une fonction du foyer et de l'église », et « la fragmentation sur la base du « sectarisme » est insoutenable ». Aussi recommande-t-elle que les différentes confessions religieuses, surtout les protestantes, se mettent d'accord sur une sorte de « syllabus » ou ouvrage de synthèse que pourraient étudier tous les élèves, les plus avancés recevant en outre des cours d'histoire comparée des religions. D'avance la Commission appuie tous les efforts qu'on tentera en ce sens.

Le Rapport minoritaire

Ces positions et recommandations, l'avocat catholique John S. Cormack les attaque avec vigueur et compétence dans son rapport minoritaire. En une centaine de pages d'une densité remarquable, il débride les plaies dont souffre l'actuel régime scolaire de l'Alberta, et démontre que, loin de les guérir, les recommandations de la majorité ne feront qu'aggraver le mal et qu'accélérer la marche à l'autoritarisme et à l'étatisme. En voici un bref aperçu.

Au cours de l'enquête, deux groupes surtout furent entendus: le groupe professionnel et le groupe profane, le premier formé des professeurs et des administrateurs, le second formé surtout des parents. Le premier groupe semble persuadé qu'avec quelques ajustements au système actuel, tout ira pour le mieux, à condition qu'on s'en remette à lui entièrement, et surtout qu'on lui confie, dans la direction et l'administration, les premières places. Le second groupe, lui, revendique ses droits et veut exercer ses responsabilités, mais de plus en plus on l'écarte des organes où se prennent les grandes décisions, d'où son mécontentement.

En réalité, à travers ces deux groupes s'expriment deux philosophies différentes de l'éducation: à travers les professionnels, l'école moderne ou progressiste, à travers les parents, la conception traditionnelle ou essentialiste.

L'école moderne ou progressiste, dont se réclament la plupart des éducateurs de l'Alberta, s'inspirent de James, McDougall, Watkins, Freud et surtout de Dewey. Pour elle, il s'agit avant tout d'adapter l'enfant à son milieu, de lui permettre d'acquérir non pas tant du savoir que de l'expérience, le savoir lui-même étant, à ses yeux, le résultat d'expériences partagées et socialisées. Société en miniature, l'école saisit l'enfant tout entier, et elle ne peut accomplir tout son rôle que si les éducateurs ont pleine liberté, que s'ils ne sont pas gênés dans leur travail par les interventions intempestives des parents, car eux seuls sont vraiment compétents tant sur les objectifs à atteindre que sur le maniement du système. Quant aux minorités, leur seule liberté est de s'assimiler progressivement à la majorité qui compose le milieu social.

Selon la philosophie traditionnelle, au contraire, lorsqu'il s'agit de déterminer le genre d'éducation de l'enfant, c'est la famille qui possède les premiers droits et les premières responsabilités. L'État ne vient qu'après elle et pour l'aider à accomplir ses devoirs; il doit veiller à ce que l'enfant acquière le savoir requis pour s'acquitter de ses responsabilités de citoyen, mais sans usurper, sauf en cas de grave déficience, les attributions des parents.

Quant aux éducateurs, ils sont et doivent rester des délégués des parents et sous leur contrôle. Trop d'éducateurs en Alberta ne possèdent aucune philosophie de l'éducation et se regardent comme les maîtres absolus de l'éducation qu'ils donneront aux enfants; ils exigent que les méthodes d'enseignement soient laissées à leur complète discrétion et supportent fort mal toute critique venant des parents.

Ceux-ci ont été mis à la porte de l'école, l'État leur a enlevé toute autorité sur les commissions scolaires locales. Peut-on s'étonner après cela de leur apathie? Au lieu de continuer dans cette voie de la centralisation, de tout confier aux professionnels de l'éducation et de s'en remettre

complètement à l'État, il faut restaurer le contrôle effectif des parents sur l'école, développer le plus possible la responsabilité et l'initiative au niveau local, protéger la liberté de choix de la famille à l'égard de l'école, remettre à sa vraie place l'instituteur, lequel doit demeurer le délégué, non pas d'un corps omnipotent, mais des parents; enfin il faut favoriser l'épanouissement d'un sain pluralisme scolaire, signe authentique d'une vraie démocratie.

Ainsi, à propos de l'enseignement du français, les recommandations faites par mes collègues tendent à restreindre ce qui existe déjà. Je ne suis pas d'accord avec ces recommandations, pas plus que je ne partage leur opinion qu'il existe en Alberta d'autres langues de la même valeur ethnique et du même statut que ceux du français. Parler ainsi, c'est oublier ce fait fondamental que le français est la langue de la seconde culture au Canada et qu'il y possède des garanties constitutionnelles. Je ne vois pas, d'autre part, comment un étudiant peut arriver à acquérir une exacte appréciation du Canada et de ses problèmes s'il ignore que, du point de la valeur ethnique et du statut académique, le français au Canada n'est second qu'à l'anglais. Qu'on accorde donc à nos étudiants l'occasion de l'apprendre et à ceux de langue française la possibilité de s'y perfectionner.

Quant à l'instruction religieuse, elle doit continuer à se donner à l'école selon les garanties de la loi. Voilà pourquoi il est particulièrement important non seulement de préserver mais de restaurer, là où la centralisation l'a usurpée, l'autonomie locale dans le domaine de l'enseignement religieux. Les parents se doivent de résister à toute tentative de freiner ou d'empêcher l'exercice de ce droit.

Le cas des écoles séparées pour lequel mes collègues ont montré si peu de sympathie illustre bien la philosophie qui les inspire. Ils connaissent fort bien les difficultés que rencontrent ces écoles, mais ils se refusent à leur venir en aide et vont même jusqu'à formuler des recommandations qui, mises en pratique, ne feraient qu'empirer leur condition actuelle. Ils disent: si ces écoles ont des plaintes à faire entendre, qu'elles s'adressent aux tribunaux. Mais est-ce bien par le recours aux tribunaux que doit se fonder la vie politique ordinaire d'un pays et n'est-ce pas là plutôt un moyen auquel il ne faut recourir qu'en dernier ressort, parce qu'on ne peut autrement avoir justice?

On parle beaucoup aujourd'hui d'une crise de la démocratie. Comment ne voit-on pas que la croissance de ces systèmes scolaires gigantesques, centralisés et monolithiques constitue l'une des pires menaces à toute vie démocratique? La vraie démocratie non seulement tolère mais chérit la variété, ce signe caractéristique de l'ordre humain. Cette variété, il ne suffit pas de l'admettre sur les terrains politique, religieux et culturel, il faut aussi l'accepter dans cette institution-clé qu'est l'école. A quoi bon de beaux discours sur la tolérance et la liberté d'opinion, si l'institution où on les prononce est elle-même « monocratique », si elle nie, par sa constitution, ces différences si chères à la démocratie, si en fait elle n'admet ni tolérance ni liberté? Et comment peut-on parler de tolérance et de liberté quand en pratique le système impose une seule autorité, un seul programme et une seule méthode? Les Soviets aussi vantent le caractère démocratique de leurs institutions, mais la démocratie exige plus que de belles paroles, elle veut des

actes. Reconnaissons donc dans les faits le pluralisme scolaire et l'autorité première des parents; revenons à une saine philosophie de l'éducation, sinon nous perdrons non seulement la direction de notre système scolaire mais encore notre respect pour les lois sur lesquelles il repose.

La lettre de l'épiscopat

Cette attitude courageuse du Commissaire catholique devait recevoir, le 6 mars dernier, l'entière approbation de l'épiscopat de la province. Leur lettre pastorale, lue dans toutes les églises, rappelle d'abord que plusieurs groupes catholiques et les évêques eux-mêmes ont présenté à la Commission des mémoires.

Cependant c'est avec regret que nous devons constater qu'il n'y a absolument rien qui indique que, dans le Rapport majoritaire, l'on ait accordé une certaine importance à aucune des recommandations faites par les catholiques. Il est manifeste que dans ses déclarations le Rapport majoritaire (lorsqu'il traite expressément du système d'écoles séparées) fait preuve d'une attitude qui dénote un préjugé évident contre toutes nos aspirations légitimes. Ce n'est que dans le Rapport minoritaire que les idées exprimées dans les mémoires présentés par les catholiques sont étudiées avec sympathie et nous sommes reconnaissants à M. Cormack d'avoir réaffirmé nos principes.

L'éducation catholique, continue la Lettre pastorale, s'intéresse à l'homme tout entier et elle le considère comme un enfant de Dieu; elle ne consiste pas simplement à transmettre des connaissances religieuses et morales, elle vise aussi à entraîner l'homme à agir et à vivre conformément aux principes du Christ. Ces principes, tous les catholiques, membres du clergé et laïcs, les admettent:

Il n'y a pas et il ne peut y avoir de désaccord ou de faiblesse de conviction parmi nous, — comme le prétend gratuitement le Rapport majoritaire, — car les principes de base en éducation catholique font partie intégrante de notre foi, et ce n'est qu'en nous basant sur ces principes que nous pouvons juger de la valeur des systèmes d'éducation moderne.

Les écoles séparées font partie intégrante du système scolaire en Alberta et elles ont devant la loi des droits égaux à ceux des écoles publiques. Les principes qu'elles enseignent et mettent en pratique ne peuvent être qu'une source de lumière, de force et d'unité dans tous les milieux:

C'est donc avec vigueur que nous nous opposons au Rapport majoritaire lorsqu'il insinue que les écoles séparées sont une source de désunion et de division. Une telle opinion n'a jamais été prouvée. Toujours et partout où il y eut de la division, ce ne sont pas les écoles séparées qui sont à blâmer, mais l'intolérance d'une classe à l'égard de l'autre.

Dans notre mémoire à la Commission royale, nous nous sommes bornés à demander la reconnaissance de nos droits légaux, en sorte que les écoles séparées soient mises sur un pied d'égalité et puissent progresser au même rythme que les écoles publiques. En particulier nous avons formulé quatre demandes: 1) le rétablissement du Conseil d'éducation avec, pour les catholiques, droit de représentation; 2) l'étude des torts causés aux parents catholiques et à leurs enfants par le système actuel de la centralisation scolaire; 3) l'égalité de traitement pour les écoles séparées, « surtout en ce qui concerne la question financière »; 4) un programme et des manuels d'inspiration catholique ainsi que

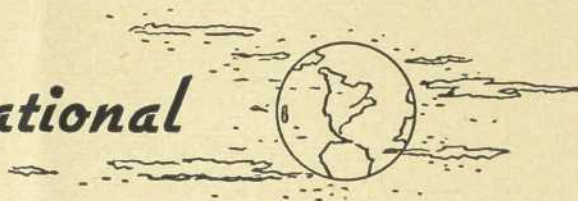
l'établissement d'un système d'écoles normales catholiques. Nous n'avons rien obtenu, pas même un accueil sympathique à cette dernière recommandation, acceptée et adoptée déjà par d'autres provinces du Canada.

Il n'existe pas de conflit entre les buts que poursuivent l'Église et la province en éducation, et nous ne demandons pas mieux que de collaborer avec le Département de l'Éducation. Nous réclamons simplement la part qui nous revient:

Les catholiques sont environ un quart de la population de cette province. Nous considérons qu'il serait sage, non seulement d'admettre en principe les droits qui nous ont été accordés en 1901 et qui ont été confirmés en 1905, mais également de les mettre en vigueur en 1960. Nous nous plaignons rarement. Mais nous avons cru cette fois de notre devoir d'exprimer publiquement notre regret devant le long retard apporté par le gouvernement à placer nos écoles sur un pied d'égalité avec les autres.

Ces critiques — celle du Commissaire catholique, M. John S. Cormack et celle de l'épiscopat albertain — disent ce qu'il faut penser du Rapport Cameron. Incontestablement il s'agit là d'une entreprise inquiétante, non seulement pour les Canadiens français et pour les catholiques, mais également pour tous les Canadiens qui croient encore possible de faire du Canada pour tous ses habitants actuels une vraie patrie, en édifiant une communauté nationale non sur le despotisme d'un groupe majoritaire, mais sur la tolérance et la compréhension mutuelle. A cet espoir le Rapport Cameron porte un rude coup; si on allait appliquer toutes ses recommandations, il amorcerait une déplorable régression tant du point de vue démocratique que du point de vue national: ce n'est jamais par l'oppression des minorités que s'édifie une nation et qu'une démocratie se maintient.

Horizon international



SAINT-SIÈGE *LE 24 JANVIER 1960, jour où la révolte éclata à Alger et mit la France en état de crise, S. S. Jean XXIII ouvrit à Rome le premier synode diocésain qui ait été célébré dans cette ville depuis le concile de Trente.*

L'explosion algérienne fit trembler la terre, car elle était annonciatrice de catastrophe. Pour la première fois depuis longtemps, une authentique guerre civile guettait la France; les patriotes français s'entretuèrent et la Grande Muette, silencieuse depuis Napoléon, entra dans la querelle; l'intervention de l'armée fut décisive et permit au général de Gaulle de prononcer le discours le plus retentissant de sa carrière politique. Du côté français, pour l'instant, la crise est conjurée; l'angoisse africaine, elle, reste entière.

Réunis à Tunis pour leur deuxième conférence (la première avait eu lieu à Accra), les peuples d'Afrique suivaient avec émotion les péripéties qui ensanglantaient l'Algérie voisine; ils en tirèrent la conclusion que l'Afrique tout entière devait être émancipée dès cette année 1960. On sait que le Togo deviendra indépendant en avril, la Somalie en juillet, la Nigeria en octobre. Toute l'Afrique est debout. Un délégué congolais assura l'assemblée que, d'après les dernières nouvelles, les autorités belges évacueraient son pays le 30 juin 1960; un autre délégué du même Congo, Joseph Paca, ajouta que les Congolais entretenaient la plus vive sympathie envers l'Union soviétique, « toujours à l'avant-garde des peuples opprimés », et qu'il comptait sur l'assistance financière de Moscou. Justement, Nasser venait de décorer Khrushchev pour les services rendus lors des travaux d'Assuam.

A l'autre bout du monde, une imposante délégation soviétique, composée du président de l'U. R. S. S., M. Klim Vorochilov, de Frol Kozlov, et de Madame Furtseva s'en allèrent replâtrer le prestige de leur pays, fortement endommagé en décembre dernier par le voyage triomphal du président Eisenhower. Les discours prononcés par les vedettes soviétiques, au Népal et surtout à travers l'Inde, remplirent quelque temps les colonnes de la *Pravda*; ce fut à peu près

tout l'effet visible qu'on doit leur reconnaître. On se rendit compte, à Moscou, que le grand chef en personne devait reprendre le bâton du pèlerin et, en février 1960, M. Krushchev partit pour l'Inde, l'Indonésie, la Birmanie et l'Afghanistan.

En janvier toujours, eut lieu la réunion du Soviet suprême. M. Khrushchev y prononça des menaces qui causèrent un émoi considérable, mais ne firent chanter personne. Beaucoup estimèrent qu'il parlait comme Hitler en 1938; Hitler accusait alors tout le monde de préparer la guerre, tout en accumulant lui-même les armes les plus destructrices afin d'imposer par la force ses décisions. On sait ce qui arriva au Führer nazi.

De tous ces événements, plus bouleversants les uns que les autres, c'est encore le synode romain qui nous paraît le plus important et de plus longue portée, car il bâtit l'avenir et apaise. Après tout, cette portion considérable du genre humain qu'est l'Église catholique vit encore des décisions prises à Trente, il y a quatre siècles. Le synode romain, comme les conciles qui eurent lieu dans la même capitale au v^e siècle, ne prépare pas directement le concile œcuménique; d'autre part il ne pourvoit pas aux nécessités pastorales du seul diocèse de Rome, comme les autres synodes diocésains. S'il rapproche de Dieu le clergé qui gouverne la Ville éternelle, il assure, pour une nouvelle étape, le salut de l'humanité.

LE SYNODE ROMAIN. — Les huit sous-commissions qui le préparèrent présentèrent rapport sur les questions suivantes: clergé, magistère, culte divin, les sacrements, l'apostolat, l'éducation de la jeunesse, la culture et les arts, les établissements d'assistance et de bienfaisance. Ce premier travail fut l'œuvre de compétences comme on n'en trouve qu'à Rome, où les nombreux instituts d'enseignement ecclésiastique supérieur recrutent les plus brillants professeurs de partout où il y a du talent.

Pendant la semaine du synode, le Pape prit la parole à cinq reprises: à l'ouverture, à la clôture et aux trois sessions d'étude. A l'ouverture, qui eut lieu dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran le 24 janvier, le Pape s'étendit avec

quelque détail sur le premier concile de l'histoire: celui que les Apôtres convoquèrent à Jérusalem en l'an 50 après Jésus-Christ. Il rappela que seuls les prêtres peuvent participer au synode; non pour suggérer qu'ils sont séparés des laïcs, mais parce qu'il appartient au seul clergé de diriger et de sanctifier.

Pour connaître les dispositions prises au synode sur la place des laïcs dans l'Église, nous devons attendre que les constitutions synodales soient publiées. Il est utile, dès maintenant, de rappeler que cette conception du rôle spécial du prêtre dans le gouvernement de l'Église est en voie de disparaître dans les Églises séparées d'Orient. La mission sanctificatrice du clergé y reste intacte, mais la tâche d'enseigner et de diriger passe de plus en plus aux laïcs. Dans les synodes russes, surtout depuis celui de 1917, les laïcs forment la majorité comme dans presque toutes les Églises protestantes où les synodes sont devenus des « assemblées », des « congrès », ou des « conventions ». Tel est, du moins le cas dans les synodes de l'émigration de toutes les juridictions. En U. R. S. S., où l'autorité civile exerce une influence décisive sur toute l'administration religieuse, la situation est encore plus confuse. Ceci posera, quand il s'agira de la réunion des Églises séparées, des problèmes autrement ardu que le *Filioque*, le Purgatoire et même l'indissolubilité du mariage. Comment demander aux laïcs, installés comme pasteurs ou ayant pris sur les pasteurs une emprise à peu près totale, de redevenir fidèles et de s'incliner devant une autorité qui impose des exigences divines ?

A chacune des trois sessions, le Pape rappela aux prêtres les lourdes obligations de la sainteté. Il ne parla pas d'autre chose. A la deuxième session, il traita avec une simplicité pastorale de « la tête, du cœur et de la langue du prêtre », en des accents qui retentirent dans tout l'univers. Il demanda aux prêtres d'étudier les sciences sacrées avec jugement, avec bon jugement. « Le subjectivisme en théologie donne des hérétiques; en ascétique des illuminés; en droit des indisciplinés. »

Le cœur du prêtre doit déborder d'amour pour Dieu, l'Église et les âmes; il faut pour cela que le prêtre soit un homme de prière et qu'il maîtrise ses affections:

Savez-vous ce qui, de temps à autre, remplit nos journées de tristesse ? C'est la plainte, proche et lointaine, qui arrive jusqu'à nous non seulement de Rome, mais des coins les plus divers de la terre; c'est le gémissement des prêtres, chez qui l'union du cœur et de la chair a causé, dans leur vie personnelle et même dans l'exercice trop peu surveillé du saint ministère, grand dommage devant Dieu et, devant les âmes, grand déshonneur et de très grandes amertumes. Il est surtout douloureux que l'un ou l'autre, pour sauver quelque lambeau de dignité perdue, s'imagine que l'Église catholique pourrait renoncer à ce qui fut, durant des siècles, et demeure toujours une des gloires les plus pures et les plus nobles de son sacerdoce. La loi du célibat ecclésiastique et le souci de la faire prévaloir sont toujours un rappel des temps héroïques, où l'Église du Christ appelée à se battre remporta un triple triomphe. Car tel est le signe de sa victoire: une Église du Christ libre, chaste, et catholique.

Toute la salle applaudit.

Le jeudi 27 janvier, en pleine semaine synodale, le Pape se rendit à la magnifique église Saint-Ignace où l'attendaient les séminaristes de tous les diocèses du monde et de toutes les familles religieuses en séjour d'études à Rome. L'immense temple était rempli à déborder de cette jeunesse aux soutanes multicolores. Ils devaient être près de quinze mille! Le Pape leur rappela les qualités nécessaires aux ministres de Dieu et aux hérauts de l'Évangile. Puis, il fit quelque chose que, seuls, les anciens de Rome sauront apprécier. Il s'en alla à pied, enfile la rue del Seminario, déboucha sur la jolie place du Panthéon, continua par la rue des Orfani, comme un séminariste en promenade l'après-midi

et, toujours à pied, arriva au collège Capranica, où il rendit visite à Mgr Carinci, âgé de 90 ans. Tout le long de ces vieilles rues étroites, pleines du souvenir de saint Ignace de Loyola, de saint François Xavier, de saint François de Borgia, les gens sortirent des magasins, des bureaux, des postes, du ministère de la marine marchande voir ce qui se passait. C'était le Pape qui montrait à tout l'univers que tout, à Rome, continuait de façon souverainement normale.

Il revint au même temple le lendemain, 28 janvier. Cette fois, les religieuses de centaines de communautés établies à Rome écoutèrent son homélie paternelle sur la sainteté de leur état. Le Pape leur parla du détachement et, surtout, de la gloire de la virginité:

C'est la vertu qui ouvre votre cœur à l'amour le plus vrai, le plus vaste et universel qui puisse exister sur la terre: au service de Dieu et des âmes. Ce que vous avez cherché, ce n'est pas un amour terrestre, ni un chez-soi, ni l'accomplissement de tâches individuelles. Toutes ces choses, pour justes et licites qu'elles soient, ne pouvaient satisfaire les aspirations de votre cœur: vous avez choisi l'Époux céleste et le champ immense de la sainte Église.

De cette consécration totale dérive la vocation particulière à chaque famille religieuse, vocation qui s'extériorise dans le service de Dieu et du prochain suivant le déploiement de l'immense draperie qui embellit la maison de Dieu, et sur laquelle apparaissent, nous aimons à le répéter souvent, les douze œuvres de miséricorde.

Beaucoup de religieuses lisent *Relations*, parce qu'il y a, au Canada, beaucoup de Sœurs dont le dévouement fait prospérer les institutions les plus variées. Elles seront heureuses de se sentir comprises et aimées d'un Pape aussi paternel.

Ainsi, pendant que l'égoïsme individuel ou collectif des hommes détruit partout la stabilité, le Pape prêche à tous, surtout aux âmes consacrées à Dieu, la charité efficace des douze œuvres de miséricorde. Arrivera-t-il à persuader les ambitieux, les fous et les détraqués, de lâcher leurs chimères pour les vraies valeurs humaines ? Le 2 mars, élargissant encore une fois les rangs du Sacré Collège, qui maintenant compte 85 membres, il éleva à la pourpre sacrée un Noir du Tanganyika, un Philippin et un Japonais. D'aucuns hausseront les épaules et diront que ces honneurs n'intéressent que leurs récipiendaires. A une époque où les races non blanches découvrent, ou redécouvrent après des siècles, l'ivresse d'un nationalisme qui peut les entraîner à de graves aventures, il est beau de voir le Vicaire de Jésus-Christ confier à des chrétiens nouveaux une dignité souveraine qui comporte en même temps la plus lourde responsabilité.

U. R. S. S. **L**A VOLONTÉ DU BLOC ROUGE peut se ramener aux trois thèses suivantes:

1. L'Union soviétique n'envisage pas de concessions qui pourraient mettre en question les « conquêtes socialistes » des dernières quarante années ou entraver leur élan. Aussi, toutes les discussions sur le désarmement présupposent ou bien que la supériorité soviétique, quand elle existe, est intangible, ou, si elle n'existe pas encore, qu'on donne aux Soviétiques toute latitude pour y arriver.

2. D'ici quelques années, pensent les Soviétiques, tout l'univers aura adopté le socialisme comme système politique et social et sera libéré, par le fait même, des guerres et de l'exploitation de l'homme par l'homme. Cette inévitabilité est absolue; si les pays « capitalistes » essaient de l'entraver, ils résistent à la nature et portent seuls la responsabilité des guerres et des destructions ainsi provoquées.

3. La coexistence pacifique signifie l'acceptation pacifique de l'effort soviétique pour arriver à la suprématie politique et militaire et, celle-ci assurée, l'acceptation de sa volonté de devenir, par l'éradication des vestiges d'ancien régime, le système exclusif.

A la lumière de cette triple proposition, essayons d'examiner quelques récentes attitudes soviétiques:

a) Le 15 janvier, M. Khrushchev donna les précisions suivantes sur les forces armées de son pays. En mai 1945, elles comprenaient 11,365,000 hommes; en 1948, elles descendirent à 2,274,000; elles remontèrent en 1955 à 5,763,000. De 1955 à 1958, à la suite de « réductions » claironnées dans l'univers, elles descendirent à 3,623,000. Le 15 janvier 1960, Khrushchev annonça une nouvelle réduction de 1,200,000 ce qui porterait les effectifs soviétiques à 2,423,000 hommes.

Forte de 8,266,373 hommes en 1945, l'armée américaine commença à se disperser aussitôt la guerre terminée; en 1946, les forces armées des États-Unis ne comptaient plus que 1,889,690 hommes; elles n'étaient plus que de 590,487 hommes quand l'aventure de Corée réveilla le monde et imposa une conscription dont personne ne voulait. Le 30 juin 1958, les forces étatsuniennes étaient remontées à 2,572,864.

En 1956, les États-Unis, l'Angleterre et la France proposèrent que l'Union soviétique et les États-Unis réduisent leurs effectifs militaires à 2,500,000 hommes. Nous savons ce que firent les Américains. Les Soviétiques acceptèrent en principe, mais attendirent pour s'exécuter jusqu'au 15 janvier 1960; ils proclament aujourd'hui en réduisant leurs effectifs qu'ils donnent un signe éclatant de leur volonté de paix et réclament, du côté américain, une nouvelle réduction équivalente, ce qui désorganiserait les forces américaines, et laisserait à l'U. R. S. S. une avance de 1,200,000 hommes. Comme effronterie, c'est de grande classe.

b) Depuis plusieurs années, les Soviétiques ont abandonné les expériences atomiques, dont ils n'avaient plus besoin. Écoutons encore Khrushchev en son discours du 15 janvier 1960:

Aujourd'hui, l'armée soviétique possède des ressources militaires et une puissance de feu qui dépasse tout ce que jamais posséda une armée unique dans l'histoire du monde. Je dis encore une fois que nous avons assez d'armes nucléaires, atomiques, bombes à hydrogène, et les fusées qu'il faut pour les transporter dans le territoire de n'importe quel agresseur. Si un fou quelconque essayait une attaque contre nous ou contre n'importe quel autre pays socialiste, nous pourrions littéralement détruire de la face de la terre le pays ou les pays qui nous attaqueront. (*Tempête d'applaudissements.*)

Tout homme qui réfléchit sobrement, comprend que les bombes atomiques et à hydrogène menacent surtout les pays où la population est plus dense. En cas de nouvelle guerre mondiale, tous les pays souffriront certainement; nous aussi devrons beaucoup souffrir et nous aurons beaucoup de victimes, mais nous survivrons parce que notre territoire est énorme, et parce que notre population est moins concentrée dans d'énormes centres industriels que celle de beaucoup d'autres pays. L'Occident souffrira incomparablement davantage. Si les capitalistes commencent une dernière guerre; elle sera la fin du capitalisme. Les peuples comprendront clairement que le capitalisme est la source de toutes les guerres et ils ne toléreront plus un système qui causa à l'humanité tant de malheurs et tant de souffrances.

Ainsi, l'Union soviétique renonça à ses expériences atomiques, quand elle eut acquis une force nucléaire suffisante pour détruire de la face de la terre tout adversaire éventuel (pour reprendre l'expression biblique du chef rouge). Elle s'orienta vers un autre domaine, pour atteindre cette suprématie balistique et cosmique dont, à tort ou à raison, elle se vante aujourd'hui. Quand les États-Unis réclamaient l'inspection et le contrôle, c'était dans le but de maintenir sur toute la ligne un certain équilibre militaire, dont ne veulent à aucun prix les communistes, les fanatiques rouges de toute catégorie et les intellectuels défectifs qui réclament à cor et à cri l'affaiblissement des États-Unis. Quand donc les Soviétiques répètent, dans leurs publications, que nos pays occidentaux veulent la guerre, ils savent que c'est un mensonge, mais comme tricherie, c'est à leur taille.

Khrushchev parle aujourd'hui comme Hitler en 1939. Tout le monde est méchant sauf lui; s'il accumule les armes les plus insensées, c'est uniquement dans le but de se « défendre », lui et les siens. Contre quoi? Contre tout ce qui n'est pas « socialiste ». C'est là le fond du problème.

c) Dans la déclaration qu'il fit à M. Pierre Cot et qui parut dans la *Pravda* le 31 janvier, M. Khrushchev fit cet aveu extraordinaire.

Dans la pensée du gouvernement soviétique, l'extension et le caractère du contrôle à chaque étape du désarmement doit correspondre aux mesures de désarmement envisagées. Par exemple, si à la première étape de notre programme, on envisage une diminution des forces armées et des armées ordinaires, le contrôle s'étendra uniquement à ces domaines. A mesure que le désarmement avancera, le contrôle s'étendra aux nouveaux domaines.

Il y en a, chez nous, qui goberont cela sans sourciller. Si je comprends le russe et le français, cela veut dire que le désarmement et le contrôle du désarmement s'étendront uniquement aux domaines où le gouvernement soviétique n'aura plus intérêt à s'armer davantage. Ainsi, il y a une quinzaine d'années, l'effort soviétique portait surtout sur les recherches atomiques. C'était l'époque de Gouzenko et des grands procès pour trahison aux États-Unis, au Canada et en Angleterre. Une fois que ses entrepôts nucléaires furent garnis, l'Union soviétique accepta le contrôle dans ce domaine, pendant qu'elle se lançait dans celui des fusées intercontinentales et cosmiques. Maintenant qu'elle se croit suffisamment avancée, elle peut accepter le contrôle dans ce nouveau secteur, et ce contrôle devient simplement une invitation à constater la supériorité rouge. Pendant ce temps, les sympathisants soviétiques, dans nos pays, dénigrent systématiquement tout ce qui est américain. C'est comme il y a vingt-cinq ans! La grande force d'Adolphe Hitler n'était pas tellement dans ses Stukas, ses chars d'assaut, et ses cuirassés; il croyait avoir gagné à ses ambitions de nombreux « fascistes » en d'autres pays. Il se trompa et tout le monde porta le poids de son erreur.

C'est pourquoi les voyages de MM. Khrushchev et Eisenhower en Asie et en Amérique latine ont une importance peut-être décisive pour la paix ou l'anéantissement du monde. Si jamais le précaire équilibre de cette planète est brisé ce sera terrible. Et ceci nous ramène au synode romain et au concile œcuménique qui s'en vient, et auquel le Pape travaille avec une énergie toute surnaturelle. Si la paix du monde finit par poindre, ce sera moins à la suite de pourparlers (pourant bien nécessaires) qui ne peuvent aboutir qu'à une fragile neutralisation d'égoïsmes, que par la divine contagion du renoncement. Mais il n'est de renoncement salutaire que dans la Croix du Christ; il ne sera pas facile de le faire comprendre à ceux qui ne se laissent guider que par la vanité de leurs intérêts ou par les illusions fugitives d'un jour sans lendemain.

Joseph LEDIT.

Le 1^{er} janvier 1960, le socialiste italien, M. Saragat, s'adressa au président du neuvième congrès du parti communiste italien, l'invitant à protester contre l'assassinat de 150 jeunes Hongrois et de 50 adultes de même nationalité, pendus au début de décembre 1959, pour avoir participé à l'insurrection de 1956. Ces jeunes, en 1956, n'avaient pas 16 ans. Le ministre de l'Intérieur de Hongrie assura le congrès communiste hongrois que personne au-dessous de 21 ans n'avait été jugé, condamné, ou mis à mort. Saragat donna les raisons pour lesquelles il estimait mensongère cette déclaration, car les 150 jeunes furent pendus aussitôt qu'ils arrivèrent à l'âge de 18 ans. Le vague démenti du congrès communiste en réponse aux précisions de M. Saragat n'arrêta pas l'immense émotion suscitée par cet incident.

LES JOURNAUX ET BORDUAS

Luigi D'APOLLONIA, S. J.

L'ART EST NÉCESSAIRE A LA CITÉ HUMAINE.

Aussi faut-il louer les journaux qui ont rendu hommage à la mémoire de Paul-Émile Borduas. Têtu et doux, passionné et tendre, il avait de grands dons de peintre et de chef d'école. Sourcier venu du mont Saint-Hilaire, que de talents n'a-t-il pas descellés!

*

C'est qu'il était le contraire d'un esthète. L'œuvre de l'artiste que préserve et trahit à la fois la splendeur de la forme, naît de l'homme tout entier: de ses songes et de ses réflexions, de ses enchantements et de ses efforts, de ses débats solitaires et de ses longs silences, soudain merveilleusement récompensés. Il le savait. Mais, hélas! l'homme n'était plus chrétien. Comme un amant de son amour, il s'était fait une idole de la beauté, et de l'art le bien souverain de la vie.

On se souvient qu'à l'été de 1948 paraissait un manifeste qui fit son tour de presse. Il avait pour titre contradictoire *Refus global*. Plus rien, quoi! Le groupe signataire se glorifiait non seulement de prendre place au royaume du surréalisme mais de partir sans frein, avant-garde d'un ordre nouveau, vers la terre promise du lendemain. Borduas était leur maître. On en avait contre les gouvernements, l'Église universelle, la civilisation chrétienne, les vivants et les défunts, les « soutanes noires » et la « tuque » en particulier, la mappemonde en général. Tout n'était qu'imposition, et l'art n'avait fait jusqu'ici que peindre le mensonge.

Qu'on le veuille ou non: Notre justification, le désir. Notre méthode, l'amour. Notre état, le vertige. Ceci seul permettra des œuvres sœurs de la bombe atomique qui appellent les cataclysmes, toutes les révoltes et leurs excès en vue d'une fin hâtive, et préfigurent à la fois, par delà toutes les valeurs reconnues, l'avènement d'une nouvelle civilisation qui se justifiera par le désir sauvage, s'édifiera dans l'amour retrouvé, s'épanouira dans le vertige qui provoque l'ivresse. Ceci sera.

Ceux qui vaticinaient ainsi sur le ton de la magie étaient des jeunes. Sombres frères et sœurs de la bombe atomique, ils croyaient sans doute s'exprimer en explosant... Mais Borduas qui les armait contre eux d'espoirs et de concessions, n'était plus un adolescent. Il avait fait un choix qu'il ne reniera jamais. Ceci sera: jusqu'à la fin, il ne voulut d'aucune loi supérieure à la sienne.

*

Oui, sans doute. Mais qui y verra clair? Dieu seul peut sonder les raisons qui ont décidé de ce choix, et mesuré les incompréhensions qui ont justifié aux yeux de sa créature un défi éclatant. Comment nous-mêmes ne nous interrogerions-nous pas sur le mystère de ce destin, à la pensée que cet homme d'une paroisse de chez nous s'était d'abord mis à l'école de Maurice Denis et de Georges Desvallières? S'il avait, au tournant de sa route, rencontré un prêtre qui l'eût compris et aimé, dont la présence douce et profonde eût fait l'accord entre les rêves et les rumeurs, en apparence contradictoires, qui agitaient son âme et cherchaient à éclore, qui sait si nous n'aurions pas eu notre

premier grand peintre religieux, que les commandes fussent venues ou non alléger sa solitude et sa pauvreté d'artiste?

C'eût été exiger de l'héroïsme. Demander à un artiste de rester incompris s'il le faut, c'est lui demander d'accepter la persécution pour ce qu'il aime. Cette parole est dure. Elle menace le plus souvent de fermer l'esprit à la lumière et le cœur à la paix. C'est pourquoi il importe tellement que l'art, gratuit en soi, devienne aussi utile. Utile surtout à nos églises et à nos chapelles pourvu qu'il réponde aux conditions de l'art sacré, art lisible, durable, doctrinal, hiératique, bref art d'église pour le *peuple chrétien*. Et qu'il fasse, comme on dit, « vivre son homme » au lieu des plâtriers et des commerçants!

Il est extrêmement grave, en effet, pour ceux qui ont tant de moyen d'aider l'artiste, de le condamner, faute de goût et d'ouverture d'esprit, aux misères du pain quotidien alors que sa fidélité à l'inspiration le voue déjà à tant de douloureuses exigences. Comment reprocher à l'artiste de ne pas comprendre les valeurs souveraines de la foi qui achèvent la Rédemption, s'il peut nous reprocher de ne pas comprendre les valeurs réelles de l'art qui achèvent la Création? Le dialogue si intime du sacré et du profane devient alors un intolérable dialogue de sourds. Tout le monde y perd: le peuple, les artistes, les prêtres, l'Église, la société. Il n'y a que l'Autre qui y gagne.

Avec les ans, dit-on, un certain apaisement se faisait chez Borduas. Son hostilité commençait à tomber comme le vent à l'approche du soir. Aurions-nous, un jour, entendu jaillir, sous un ciel familier, un chant neuf et irremplaçable, tiré de ses détresses? La merveille n'a pas eu le temps de s'épanouir. Nous ne nous en consolons pas.

*

Voici maintenant venir, autour de sa tombe, le cortège des critiques et des disciples avec leurs palmes. Ils en savent bien plus long que nous sur les techniques et les écoles, l'harmonie des couleurs et la sensibilité des lignes, la soumission au réel et le pouvoir de transfiguration. Quelques-uns ont reçu comme Borduas cette passion de s'exprimer. La plupart ont joui de son commerce et partagé les confidences de son amitié. Que vont-ils nous dire? Sur l'artiste, des choses vraies, lucides, mais surtout ferventes; sur sa mort, de sourdes plaintes; sur l'essentiel, sur ce débat et cette rupture publique au milieu de sa vie, rien.

Quand l'occasion s'en présente pourtant, ils ne craignent pas de dénoncer ce que tout le monde sait d'ailleurs: que les bonnes intentions ne remplaceront jamais le métier et l'inspiration, que l'art est jaloux et ne souffre aucune intrusion dans ses frontières. Mais Dieu aussi est jaloux puisqu'il est le Dieu de vérité et d'amour; et l'homme, fût-il artiste, n'a aucun droit contre l'infiniment Aimable.

S'il est donc vrai qu'en faisant de l'édification (ou du scandale) une règle intérieure de la beauté de l'œuvre, on gauchit l'art, il est beaucoup plus vrai encore qu'en faisant de l'art la fin la plus haute sans subordination aucune, on rate sa vie. Ce fut le drame de Borduas, drame noir,

drame qui fait peur. Personne n'a eu le courage de le dire, même à mots couverts. Chacun remet sa copie sans traiter le sujet.

*

Borduas est mort à l'improviste dans son atelier, en proie à son cœur. Sa dépouille fut exposée au milieu de ses tableaux, dernier hommage à ces valeurs réelles mais fragiles qu'il croyait suprêmes. Il n'eût pas d'obsèques

religieuses. Un des panégyristes parla de « métamorphose cosmique ». Un autre, de « l'absurde de cet événement tragique et irréparable ». Aucun ne demanda une prière pour le repos de son âme. Nous le faisons, sachant qu'il suffit, au dernier instant, d'un soupir pour racheter une vie et que nous aurons tous, « pauvres pécheurs », besoin, un jour, de pardon.

S'il est une chose entre toutes qu'il faut laisser à Dieu, c'est d'avoir raison contre une âme qu'il est venu sauver.

Cinquante ans de vie franco-ontarienne

Louis CHARBONNEAU

M. Louis Charbonneau ayant été professeur à l'École normale de l'Université d'Ottawa et inspecteur d'écoles dans l'Ontario, puis président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa et de l'Association des commissaires des écoles bilingues de l'Ontario, a connu par le dedans l'histoire qu'il rappelle.

AL'OCCASION DE SON QUINZIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL, qui aura lieu à Ottawa du 19 au 22 avril, l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario célébrera cette année avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est un grand événement pour les Franco-Ontariens et pour tout le Canada français. A l'occasion de ce rassemblement on pourra mesurer la distance parcourue depuis 1910 et formuler un programme d'action pour l'avenir. Le demi-siècle qui vient de s'écouler a été pour les Franco-Ontariens une période d'organisation et de consolidation aux points de vue religieux, social et économique, mais il a été surtout une période de progrès au point de vue scolaire. C'est sur l'éducation que les Canadiens français de l'Ontario comptaient en 1910 pour le salut et le progrès de leur groupe; voilà pourquoi ils fondaient un organisme de défense qu'ils appelaient à bon droit l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Cette Association se proposait sans doute de défendre, — ce qu'elle a fait magnifiquement, — tous les intérêts des Franco-Ontariens, mais surtout elle se proposait de travailler à la défense et au progrès de l'école bilingue où les enfants canadiens-français de la province pourraient apprendre convenablement leur langue maternelle en même temps que la langue de la majorité. Les congressistes de 1960 pourront proclamer que leurs devanciers de 1910 avaient vu juste et que le travail jusqu'aujourd'hui s'est poursuivi avec succès.

La situation actuelle des écoles bilingues de l'Ontario ne s'apprécie bien que si on la compare à celle de 1910, exposée dans le Rapport du premier congrès de l'Association d'éducation tenu à Ottawa les 18, 19 et 20 janvier 1910. On estimait alors le nombre des élèves des écoles bilingues à 25,000, dont quelques centaines seulement dans les 9^e et 10^e années.

Le système d'enseignement bilingue était bien rudimentaire. En voici un bref exposé: enseignement du français, dans un cours primaire de huit ans, sans programme bien défini et sans examen à la fin du cours; cours secondaire de deux ans seulement (9^e et 10^e années) presque exclusivement anglais, pour préparer les élèves aux écoles de formation pédagogique; trois petites écoles de formation pédagogique dites bilingues (où le français était réduit à sa plus simple expression), pour préparer en un an des institutrices bilingues

de 3^e classe; trois inspecteurs de langue française chargés de visiter toutes les écoles bilingues. C'est dire qu'un grand nombre d'écoles fréquentées par des élèves de langue française échappèrent à leur direction et qu'un grand nombre de ces élèves ne recevaient aucun enseignement français.

Le Congrès de 1910 réclama: un programme de français satisfaisant au cours primaire; l'usage comme langue de communication du français aussi bien que de l'anglais; un programme de français satisfaisant au cours secondaire; un nombre suffisant d'inspecteurs bilingues pour diriger toutes les écoles fréquentées par des élèves canadiens-français; enfin l'amélioration, au point de vue français, des écoles de formation pédagogique et la fondation, aussitôt que possible, d'une école normale bilingue qui, après quatre ans de cours secondaire et un an de pédagogie, donnerait des brevets de deuxième classe, et des brevets de première classe après cinq ans de cours secondaire et un an de pédagogie.

Ces demandes de l'Association d'Éducation, en 1910, ne furent pas accordées immédiatement. Nous demandions une réglementation plus juste et plus raisonnable; on nous infligea une réglementation plus sévère et plus vexatoire. Les Franco-Ontariens furent traités à l'encontre de l'enfant de l'Évangile qui demande un poisson et qui à son père donnerait un scorpion. Le scorpion fut le Règlement 17, de triste mémoire, qui limitait l'enseignement du français à une heure par jour, prescrivait l'anglais comme langue de communication à compter de la deuxième année de classe, imposait aux écoles bilingues un inspecteur de langue anglaise en plus de l'inspecteur de langue française et, pour combler la mesure, restreignait ce régime aux écoles bilingues déjà existantes. C'était dire qu'il ne fallait plus en fonder d'autres. Pendant quinze ans il fallut, pour obtenir justice, lutter, pétitionner, solliciter, recourir à la résistance passive et plaider jusqu'au Conseil privé. En 1927, après une enquête de deux ans, la Commission Merchant-Scott-Côté nous accordait à peu près ce que nous demandions:

1. A l'école primaire, un programme d'enseignement bilingue de huit ans, qui permet aux élèves qui le suivent d'apprendre à parler, lire et écrire le français et l'anglais d'une façon satisfaisante, si bien que les finissants de nos écoles primaires peuvent entrer sans difficulté dans des institutions d'enseignement secondaire où prédomine le français.

2. La reconnaissance du français comme langue d'enseignement et de communication, dans une proportion laissée à la discrétion du personnel enseignant. Ce régime a permis une amélioration constante de l'enseignement, non seulement du français, mais même de l'anglais.

3. Un programme de français aux cinq années du cours secondaire. Ce programme est assez avancé pour que ceux qui l'ont suivi puissent continuer leurs études classiques dans des institutions où le français est la langue dominante. C'est ce cours que suivent les candidats à l'enseignement.

4. Un nombre suffisant d'inspecteurs de langue française pour toutes les écoles bilingues de la province. Ils sont aujourd'hui 23.

5. Une école normale spécialement affectée à la formation du personnel enseignant des écoles bilingues. Cette école normale, depuis 1927, a formé plus de 5,000 instituteurs et institutrices bilingues ayant une bonne connaissance du français et de l'anglais.

6. Une procédure permettant aux commissions scolaires de faire inscrire leurs écoles sur la liste des écoles bilingues.

Voilà le régime que les Franco-Ontariens, par plusieurs années de lutte, ont conquis et qu'ils n'ont cessé de perfectionner. Le nombre des écoles bilingues, en effet, a augmenté. Il est aujourd'hui de 2,681 et il s'en fonde de nouvelles chaque année. Dans 146 classes secondaires se donne le cours de français avancé préparatoire à l'École normale, si bien qu'il y a aujourd'hui deux inspecteurs d'écoles secondaires franco-ontariens. Le nombre des élèves de l'École normale était, au cours de la dernière année scolaire, de 384. Tout ce vaste système, du point de vue pédagogique, est sous la surveillance du directeur de l'enseignement français, un Franco-Ontarien, et, du point de vue administratif, les écoles bilingues sont sous la direction d'un autre Franco-Ontarien, un des adjoints du surintendant de l'enseignement primaire.

Quelques initiatives particulières méritent d'être signalées, comme le concours provincial de français, qui, depuis 22 ans, amène à Ottawa pendant la semaine de Pâques les lauréats des cours primaire et secondaire de toutes les régions de la province. L'Association d'Éducation a établi une caisse de bourses pour récompenser les gagnants de ce concours. Une autre innovation importante, due elle aussi à l'initiative du directeur de l'enseignement français, est la fondation récente d'un bon nombre de jardins d'enfance dans le cadre de l'organisation scolaire régulière, c'est-à-dire sans frais supplémentaires. Au cours de la dernière année scolaire, 4,858 enfants étaient inscrits dans ces classes.

A cette liste d'écoles primaires et secondaires qui font partie du système scolaire provincial, il faut ajouter un bon nombre d'institutions secondaires indépendantes et nos deux universités: l'Université d'Ottawa, qui est en train de devenir une des grandes universités du pays, et la nouvelle Université Laurentienne, dont le noyau est l'Université de Sudbury dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il faudrait un article entier pour exposer convenablement le rôle important de ces deux institutions de haut savoir dans la vie franco-ontarienne.

Les Franco-Ontariens ont donc raison de se réjouir en cette année jubilaire. Ils ont aussi à se tracer un vaste programme pour l'avenir. Voilà pourquoi l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario a invité à son congrès tous les organismes qui lui sont affiliés et qui représentent des secteurs particuliers de la vie franco-ontarienne. Ces organismes sont la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, l'Association des Commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario, l'Union des Cultivateurs franco-ontariens, la Fédération des Associations de parents et instituteurs, l'Association de l'Enseignement français de l'Ontario, l'Association de la Jeunesse franco-ontarienne, la Fédération des Clubs franco-ontariens, l'Association des Professeurs d'école normale et des Inspecteurs d'écoles bilingues.

Ces organismes, la plupart fondés au cours du dernier demi-siècle et quelques-uns assez récemment, expriment par leur nombre la détermination des Franco-Ontariens de conserver jalousement leur héritage culturel et de le faire fructifier. Leur réunion, autour de l'Association d'Éducation, pendant le congrès de la semaine de Pâques, est une preuve évidente de la solidarité franco-ontarienne et un gage certain, pour l'avenir, de progrès et de réalisations plus grandes encore que celles qu'on rappellera avec joie au cours de cette année jubilaire.

Insupportables anglicismes

NOS CHRONIQUEURS, sportifs et autres, s'entêteraient-ils à mal écrire et à parler incorrectement? Ils connaissent leurs erreurs. Pourquoi tardent-ils à les corriger? Parmi le peuple qui nous lit, ne se trouvera-t-il personne pour les avertir amicalement et les persuader de se grandir en respectant leur langue? Offensante pour des milliers d'auditeurs français, l'incongruité dont se rend coupable celui qui, le samedi soir, au Forum, annonce le moment (il s'acharne à dire: *le temps*) d'un arrêt du jeu. Convient-il de suggérer qu'on le siffle à chaque récidive? Cette protestation paraîtra-t-elle plus nuisible à la paix publique ou plus dangereuse que la manie idiote de lancer des programmes sur la glace de la patinoire? Quant au narrateur des parties de hockey, ne voit-il pas qu'en diffusant avec obstination certaines fautes de vocabulaire et de syntaxe, il flétrit la gloire dont l'a couvert, l'an dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec?

Un office de la langue française s'impose chez nous avec une grave urgence. C'est lui qui devrait, et seulement après sévère examen, autoriser l'exercice de la profession de journaliste ou de chroniqueur. On aurait chance alors de ne plus rencontrer des anglicismes à tous les paragraphes d'un texte imprimé. Anglicisme, le mot *record*, pris dans le sens de fiche, dossier, statistique, état de service. Évidemment aussi, dans le sens de disque de phonographe. En français, *record* signifie *exploit inégalé*. En comptant plus de cinq cents buts au cours de sa carrière, Maurice Richard a établi un *record* au jeu de hockey. Mais pour rappeler que des accidents l'ont empêché, cette saison, d'accumuler même vingt buts, on ne dira pas que son *record* est peu impressionnant; ce serait un anglicisme, courant, hélas! dans le milieu des journalistes. Anglicisme encore, la tournure suivante, que je cite d'un quotidien matinal de la métropole (merc. 24 févr. 1960, p. 10): « Tessier a un total de 105 points *pour* une avance de 13 points sur Tom McCarthy. » Ce style (traduction littérale de l'anglais) est barbare, car la préposition *pour* ne s'accommode jamais à pareille sauce. On doit dire: « Avec un total de 105 points, Tessier a une avance de 13 points sur Tom McCarthy. » C'est facile et surtout correct.

Il faut entreprendre une campagne décisive en vue de bannir l'intolérable *à date*, que répandent trop de prêtres, de professeurs, de vedettes de la télévision. Le mot *date* désigne un *jour déterminé* par un chiffre, un adjectif ou un complément. « A la date du 20 mars dernier... La date de sa mort... Je vérifie une date, cette date. » Un registre, une liste, une correspondance, un journal ne sont pas *à date*, mais *à jour*. Le mot *jour* peut se passer de déterminatif; tandis qu'une date, c'est un jour précis, *tel jour*. Au moment où vous parlez, l'événement qui occupe votre esprit se présente d'une certaine façon. Ne dites pas: « *A date*, il y a ceci, on a fait cela. » Dites: « Jusqu'à présent, jusqu'à maintenant, jusqu'aujourd'hui, à cette date, à ce jour... » Vous avez l'embarras du choix.

Enfin, n'employez pas à tort et à travers l'adverbe *définitivement*, par lequel nos gens ont pris l'habitude de traduire *definitely*. L'adverbe anglais signifie: exactement, précisément, absolument, de façon réfléchie et arrêtée. « I am definitely in favor of (ou) opposed to... J'approuve (ou) je désapprouve résolument... » En français, *définitivement* veut dire: sans retour, irrévocablement, sans appel. On s'exprimerait presque toujours comme il faut, en français, si, pour rendre *definitely*, on disait: *absolument*. « C'est bien ce que vous pensez? — Absolument! »

J. D'ANJOU.

EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE ET LIMITATION DES NAISSANCES

Les partisans du birth control, en ces derniers temps, redoublent d'efforts au Canada comme aux États-Unis. Leur propagande atteint tous les milieux et répète inlassablement les trois propositions suivantes: 1) le monde est menacé de surpopulation; 2) le seul moyen efficace de parer à ce danger est le birth control; 3) seule l'Église catholique s'oppose à l'emploi de ce moyen.

Pour ne signaler que trois manifestations de cette propagande au cours du mois de janvier dernier, le Dr Brock Chisholm est venu nous entretenir, à Montréal, du suprême danger qui menace actuellement l'humanité: « The Population Explosion », danger que nous ne pourrions éviter que par « un changement radical dans les valeurs héritées de nos ancêtres ». La télévision nous a présenté, au canal 3, sur le même sujet et sous le même titre, un programme — estimé « documentaire terrifiant » par le chroniqueur de la Gazette de Montréal —, dont la seconde partie était entièrement consacrée à la discussion des aspects moraux et scientifiques de la principale solution proposée: le birth control. Le Canadian Commentator de Toronto, dont le directeur avait osé demander à S. S. Jean XXIII, en décembre 1958, de profiter de son poste élevé pour modifier les positions de l'Église en matière de birth control, revient à la charge avec un article où C. E. Silcox tourne en ridicule la récente déclaration de l'épiscopat américain sur la limitation des naissances.

Est-il bien vrai que le problème de la surpopulation mondiale constitue une menace grave, la menace par excellence au progrès de l'humanité? Le magazine Time du 11 janvier dernier refuse de se laisser troubler par les prophètes de malheur: la seule chose certaine, déclare-t-il, au sujet de ces prédictions sur les dangers de la surpopulation, c'est qu'elles ne se sont jamais réalisées. Aujourd'hui comme au temps de Malthus, ajoute-t-il, il existe encore de vastes espaces libres, surtout en Australie, en Afrique, en Amérique latine; de plus, il y a moyen d'accroître encore considérablement la production alimentaire mondiale. Time en appelle au témoignage de l'économiste anglais Colin Clark, selon qui la terre est capable de faire vivre largement, au régime actuel des pays occidentaux, une population de 28 milliards d'habitants, soit 10 fois la population actuelle.

Colin Clark, autorité reconnue en la matière, vient d'accorder à la revue The Sign (février 1960) une entrevue sur cette question de la surpopulation mondiale. Il avait abordé ce même sujet dans divers articles, entre autres dans la Revue internationale du Travail: « Population et niveaux de vie » (août 1953), et dans Justice dans le monde: « La terre peut nourrir ses habitants » (septembre 1959). C'est de ce dernier article que nous extrayons le témoignage suivant.

Colin Clark et la surpopulation mondiale

CET ARTICLE se propose d'examiner la question de savoir si les richesses du globe fourniraient, à supposer qu'elles soient convenablement mises en valeur, des ressources matérielles suffisantes pour assurer une existence satisfaisante à l'ensemble de la race humaine. Bien qu'il ne soit pas d'usage de formuler dès l'abord ses conclusions, nous pouvons, dans le cas présent, affirmer sans réserve que les ressources matérielles du globe sont, en soi, suffisantes pour atteindre un tel objectif, non seulement eu égard au niveau actuel de la population mondiale, mais même par rapport à toute expansion concevable du nombre de nos

Avec ou sans commentaires

semblables, expansion probable pour une très longue période à venir. Quelle qu'ait été la situation dans le passé, nous pouvons dire actuellement avec certitude qu'eu égard à nos connaissances techniques et scientifiques modernes, le fait que nombre d'êtres humains ne parviennent pas à s'assurer une existence satisfaisante, résulte totalement d'imperfections humaines et non d'insuffisances de la nature...

Selon l'A., le problème de la surpopulation est presque aussi vieux que l'humanité, et toujours celle-ci a fini par trouver la solution qui s'imposait:

Aux environs de l'an 5,000 avant J.-C., à une époque où la population de l'Angleterre avait atteint le chiffre de quelque 15,000 habitants, les ancêtres des Anglais actuels se trouvaient dans une situation de surpeuplement. Il peut paraître un peu étrange de poser la situation d'alors en ces termes, mais le pays leur apparaissait vraiment surpeuplé — et ceci recèle pour nous une morale. Le pays ne pouvait tout simplement faire vivre une population d'une densité supérieure à 10 habitants par km. carré... Il apparaissait que la limitation de la population était la seule solution qui s'offrait à un pays aussi évidemment surpeuplé que l'Angleterre mésolithique...

L'A. étudie ensuite quels sont les besoins humains en nourriture et en autres produits agricoles, ce qui l'amène à examiner certaines affirmations courantes.

En 1952 Lord Boyd-Orr déclarait qu'« une vie entière de sous-alimentation et de véritable faim est le sort qui échoit au moins aux deux tiers de l'humanité ». Lorsque nous examinons les preuves qu'il apporte à l'appui de cette déclaration surprenante, qui a reçu une large audience, nous nous apercevons qu'il s'agit, en réalité, d'une simple erreur de calcul. Lord Boyd-Orr a tout simplement confondu deux colonnes d'une table de statistiques — beaucoup de ces statistiques étant d'ailleurs hautement inexactes — que lui présentait la F. A. O.

Cependant, il ne serait probablement pas éloigné de la vérité de dire que deux tiers de la race humaine ont un régime alimentaire qui, bien que suffisant pour répondre aux besoins physiologiques, est tellement monotone et uniforme que nous le trouverions nous-mêmes révoltant.

Il est clairement de notre devoir de faire ce que nous pouvons pour assurer à cette majorité moins favorisée de nos semblables une nourriture plus savoureuse, de même que de meilleures conditions d'habillement, de logement, d'éducation, etc. Mais ceci ne revient absolument pas à dire que ces êtres humains souffrent véritablement de la faim...

Enfin, après une longue étude sur les ressources de la planète et les besoins de l'humanité, l'A. donne sa conclusion:

Sur la base de la consommation hollandaise de 730 tonnes d'équivalents en grain, produites au kilomètre carré, et de 2 tonnes de consommation d'équivalents en grain par personne et par an, — ce qui est certainement un haut niveau de consommation, — le globe pourrait fournir de la nourriture, des fibres et tous les autres éléments de la demande en produits agricoles, à 28 milliards de personnes, soit dix fois

la population mondiale actuelle. Si nous envisageons un régime alimentaire à base de céréales, nous pouvons atteindre 90 milliards.

Mais ces chiffres eux-mêmes ne constituent pas une limite. Nous n'avons rien dit des améliorations futures des techniques agricoles qui se produiront à coup sûr. Et nous n'avons rien dit de la récolte du poisson ou des plantes marines, dont le taux de photosynthèse par kilomètre carré de surface est à peu près le même que celui d'une terre cultivée de bas rendement. Par conséquent, quelle que soit la rapidité de la multiplication de nos semblables, les ressources de notre planète donneront à nos descendants quelques siècles de répit avant qu'ils ne doivent se construire de petites planètes artificielles, sur lesquelles (ou dans lesquelles) ils pourraient habiter au sein de l'espace interplanétaire — tâche pour laquelle leur savoir et leurs ressources économiques devraient, à cette époque, être totalement suffisants.

Gandhi et le birth control

Les propagandistes du birth control s'en prennent à l'Église catholique, qu'ils accusent de tenir une position isolée et incompréhensible. Ils n'aiment guère cependant qu'on leur rappelle les paroles que Gandhi adressa, au cours des années 1935 et 1936, à deux « apôtres » des pratiques anticonceptionnelles, Mrs How-Martyn, d'Angleterre, et Mrs Margaret Sanger, des États-Unis, venues aux Indes offrir leurs services et leur science à ce pays surpeuplé. Les Cahiers d'Action religieuse et sociale, du 1^{er} juin 1957, ont cité les paroles prononcées au cours de l'entrevue que Gandhi accorda à ces deux « apôtres ». Il n'est pas sans intérêt de connaître l'attitude d'un non-chrétien sur ce sujet.

Mrs How-Martyn, s'étant élevée avec vigueur contre ceux qui « prétendent imposer des limites » à l'accomplissement d'un « acte si magnifique », Gandhi répondit:

La création d'une nouvelle vie touche, il est vrai, au divin. Tout ce que je veux dire est que l'on devrait se préparer à cet acte d'une manière divine... Malheureusement, l'homme, oubliant qu'il est très près du divin, se laisse entraîner par l'instinct brutal qui est en lui et devient moins qu'une bête.

L'homme a, en effet, le choix entre deux voies: celle d'en haut et celle d'en bas; mais, comme il y a une bête qui sommeille en lui, il choisira plus facilement la voie d'en bas, surtout si celle-ci lui est présentée sous de magnifiques dehors. L'homme capitule d'autant plus facilement que le péché s'offre à lui sous les apparences de la vertu...

Je suis d'accord sur le fait qu'il y a des cas difficiles... mais je voudrais dire: cherchez, cherchez des remèdes à tout prix, mais des remèdes qui soient tout autres que ceux que vous conseillez.

Mrs Sanger ayant demandé à Gandhi de préciser la différence qu'il faisait entre amour et luxure (love and lust), voici comment se poursuivit la conversation:

Mrs Sanger: N'est-ce pas à la luxure que vous vous opposez, non à l'amour?

Gandhi: Oui. Quand deux êtres cherchent à satisfaire la passion instinctive, sans vouloir assumer les conséquences de leur acte, ce n'est pas vraiment de l'amour. C'est de la luxure. Mais, si l'amour est pur, il peut maîtriser cette passion instinctive et se discipliner lui-même... (Au contraire), l'amour devient luxure du moment qu'il ne signifie plus que la pure satisfaction de besoins instinctifs. C'est exactement comme pour la nourriture, si celle-ci est prise seulement pour le plaisir...

Mrs Sanger: Ainsi, vous déclarez que toute union sexuelle est luxure si elle n'a pas pour objet de procréer des enfants?

Gandhi: Oui.

Mrs Sanger: Il me semble que votre position n'est pas soutenable. L'acte est le même. La force qui unit deux êtres est l'attrait sexuel, et l'impulsion biologique trouve son expression dans l'union sexuelle. Je n'appelle pas cette sorte d'amour luxure, dès lors qu'il trouve son expression dans l'union sexuelle, avec ou sans enfants.

Gandhi: Je pense qu'il y a une erreur dans cette position. Je l'ai d'ailleurs trouvée dans de vieux livres sanscrits: la luxure revêtue des vêtements de l'amour. Je sais, au contraire, par ma propre expérience, que tant que je n'ai regardé ma femme que de façon charnelle, il n'y a pas eu de véritable compréhension entre nous...

Mrs Sanger: Ne pourrions-nous donner quelque conseil pratique, quelque chose qui puisse être fait pour résoudre le problème des trop nombreuses maternités des femmes indiennes? Revenons à votre premier point, la continence. Acceptez-vous cette opinion des neurologues et médecins les plus modernes, que la continence ne peut être généralement conseillée, et que, sauf cas exceptionnels, sa pratique est à l'origine de graves troubles nerveux et mentaux?

Gandhi: J'ai lu beaucoup de choses là-dessus. Tous ces témoignages sont fondés sur l'examen de débiles mentaux. Ces gens, qu'on a pris comme exemples, n'ont pas mené une vie où la continence soit tolérable. Vos neurologues semblent penser que les gens pourraient pratiquer la maîtrise d'eux-mêmes tout en continuant à mener une vie déséquilibrée (ill-regulated)! Le résultat est qu'ils deviennent fous. Je dis simplement que si je devais leur offrir cette méthode du birth control, leur vie serait pire encore.

Mrs Sanger: ... Je n'essaie d'imposer le birth control à personne. Je viens seulement offrir les connaissances qui aideraient à résoudre quelques difficiles problèmes.

Gandhi: ... Je sais que vous n'essayez pas d'imposer le birth control, mais il y a des partisans du birth control qui essayent de forcer des hommes et des femmes à les suivre.

Mrs Sanger: N'avez-vous pas quelque message d'encouragement que je pourrais emporter pour m'aider dans ce travail que nous faisons pour l'humanité?

Gandhi: Tout ce que je puis dire, c'est « Dieu vous guide dans la bonne voie ». Pour moi, Dieu est Vérité... Je sacrifierais tout, même l'Inde, pour la vérité...

En dépit de cette froide réception, Margaret Sanger revint aux États-Unis en disant que Gandhi l'avait écoutée avec sympathie et qu'il approuvait la propagande faite en faveur du birth control. A cette nouvelle, Gandhi remit à la presse à Madras la déclaration suivante:

C'est là une question que j'ai beaucoup étudiée, et je me suis tenu en communication avec beaucoup de penseurs d'Europe occidentale et d'Amérique. Ma conclusion définitive, c'est que ces méthodes artificielles propagées aujourd'hui par les réformateurs se révéleront des pièges mortels (these artificial methods... will prove to be death traps). L'introduction de telles méthodes ne peut que causer un tort incommensurable à l'Inde. (Cf. America, 23 mai 1936, p. 149.)

DES JEUX ET HASARDS DE L'AMOUR

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

ON M'AVAIT PRÉVENU: attendez, tout n'est pas complètement au point; nous sommes à retoucher la mise en scène, même le décor; dans une semaine, dix jours, ce sera prêt. J'ai attendu. Enfin, un beau samedi soir, soir de détente même pour ceux que ne passionne pas le seul hockey, je suis allé à la Comédie-Canadienne voir *le Cri de l'engoulement* de Guy Dufresne.

A ma courte honte, j'avoue ne pas suivre les « continuités » de la télévision, même quand on en dit beaucoup de bien comme il est arrivé pour celles de Guy Dufresne dont le grand talent ne m'était connu que par la renommée aux cent voix. Donc, pour moi, ce contact direct avec Dufresne fut le premier.

Le cri de l'engoulement dans la tranquillité du soir qui commence et ses plongeurs rapides dans l'air ont toujours suscité en moi des sentiments étranges, vaguement tristes et mystérieux. C'est précisément cette qualité d'impression que j'ai ressentie à la pièce de Dufresne. Dans les quelques pieds de scène laissés libres entre une maison de ferme et la grange, les personnages semblaient se mouvoir dans une atmosphère d'orage menaçant qui, effectivement, va éclater à la fin et détruire l'harmonieuse sérénité de cette première nuit douce du printemps renaissant. Les moments comiques ne rompent pas complètement le charme; au contraire, comme dans la vraie vie, ils soulignent peut-être davantage l'angoisse du drame qui s'annonce, drame si fréquent, chez nous, de l'amour, de la terre, de la foi. En particulier, je pense au babillage amusant de la mère (Fernande Larivière) au troisième acte, qui exprime de savoureux et pittoresques traits de mœurs, mais n'allège en rien la tension violente des âmes chez le père (Rolland d'Amour), sa fille aînée, Gabrielle (Hélène Loisel) et l'Américain Harold (Gilles Pelletier).

Voilà, en effet, les vrais antagonistes du drame. Parce qu'elle est déjà, sans doute, déracinée par l'âme et l'esprit, Gabrielle, malgré les oppositions de race, de religion, de mœurs, aime l'ingénieur américain Harold et veut l'épouser. Le père de Gabrielle ne l'entend pas ainsi. Sa fille, sa préférée, n'appartiendra jamais à un étranger d'habitudes légères et qui, surtout, s'oppose à l'achat avantageux de sa terre par la compagnie qu'Harold représente. Il détruit le bonheur espéré de sa fille mais, en même temps, il brise le lien secret de tendresse et de confiance qui les unissait. Le ravage est complet.

Par cet aspect largement humain de ses principaux personnages, Guy Dufresne pose sa pièce sur le plan universel même si l'action se déroule dans un cadre très typiquement canadien et que la langue, souvent, a toute la saveur du terroir.

Dufresne a produit à la radio et à la télévision plusieurs sketches. Dans sa structure dramatique, *le Cri de l'engoulement* se ressent de cette influence. L'œuvre n'a pas été bâtie toute d'une coulée mais en trois sections successives et plus ou moins reliées entre elles où, à tour de rôle, les divers personnages prennent respectivement la vedette. Le premier acte est celui de l'espiègle Lucie (Monique Joly) et du facétieux Raymond (Pierre Dufresne). Harold et Gabrielle occupent à eux seuls tout le deuxième acte, le moins théâtral et pourtant le plus intéressant. Enfin, après les courts papotages de la mère, au troisième acte, le père accapare toute la place de la violence de ses cris. Seule, Gabrielle établit une certaine continuité entre les différents

moments de l'action car, au dernier acte, le texte d'Harold est d'une désolante insignifiance. On pouvait s'attendre à mieux d'un protagoniste aussi important.

Sous le chef de l'interprétation qui a été très satisfaisante, on pourrait souligner à Rolland d'Amour qu'une belle voix riche et profonde ne suffit pas toujours au théâtre si elle n'est pas, à la fois, soutenue par une nette articulation et regretter que son rôle n'ait pas donné à Gilles Pelletier la chance de déployer toutes les qualités de son talent.

* * *

Après un long silence et avec une équipe inhabituelle de comédiens, le Théâtre-Club nous a donné, récemment, *le Séducteur* de Diego Fabbri. Un nouveau fleuron à la déjà abondante production littéraire donjuanesque. Rien de bien révolutionnaire, pourtant! Le don Juan de Fabbri est très différent du cynique, du révolté ou du philosophe qu'on nous a déjà révélé. C'est une sorte de Tino Rossi de la séduction: un séducteur de charme! Et il n'y peut rien, le pauvre! Il n'a qu'à se montrer, à sourire, à ouvrir la bouche: tout de suite, ces dames se pâment. Alors? Que feriez-vous à sa place? Lui, sans attendre votre avis, se laisse faire. Au vrai, il est sa propre victime. On le poursuit, on s'accroche à ses basques, on l'accapare; alors il se défend, il essaie de se dépêtrer, et il ment, il trompe tout le monde — avec sincérité, proclame-t-il. Voilà le séducteur de Fabbri. Je crois, en effet, que seul un Italien pouvait imaginer d'abord et dénouer ensuite la « *combinazione* » d'une telle situation. L'amusement, facile et sans arrière-pensée, des auditeurs prouve assez la réussite de l'auteur.

Réussite qu'il est juste de faire partager par la petite troupe de comédiens — trois femmes, un homme — qui, sous la direction experte de Florent Forget ont fait un sort à cette désopilante comédie. Sous les noms de sa triple personnalité, Gabriel, Édouard, Philippe, Jean-Claude Deret a été un séducteur nuancé, fin et surtout plausible. En sage et lucide Catherine, en pimpante et fantasque Vilma, en gentille et naïve Aline, Gisèle Schmidt, Nina Diaconesco et Céline Léger l'ont accablé tantôt de leur tendresse inconsidérée, tantôt de leurs reproches mérités, avec naturel, fougue, sincérité. Le décor très ingénieux de Jean-Claude Rinfret favorisait au mieux les fréquents changements de lieux et surmontait le handicap de l'exiguïté de la scène.

* * *

Au début de mars, nous avons été convoqués à la Comédie-Canadienne pour l'annuelle compétition du festival dramatique, région de Montréal.

L'intérêt pour ce festival, cette année, semble avoir été médiocre, d'abord chez les concurrents: quatre troupes seulement, deux anglaises et deux françaises, et surtout du côté public qui ne semble pas « très curieux de théâtre » au dire de Jean Béraud, juge de cette section du festival.

Pour ma part, je n'ai assisté qu'aux deux représentations françaises: *Chambre 110* pièce originale d'un jeune Français établi au pays depuis quelques années, Jacques Bobet, jouée par la Compagnie Pierre-Patry et, par l'Atelier du Proscenium de Lucie de Vienne, une création d'un écrivain connu de France, Jean de Beer, *Tristan et Yseult*.

Les auditeurs se sont fort amusés à *Chambre 110* et ont applaudi avec enthousiasme auteur et interprètes de cette comédie-vaudeville, satire légère, plus cocasse que méchante, des démêlées et chicanes entre « canadien » et « canadian », pour parler comme Michel Brunet. La toute menue Elisabeth Chouvalidzé s'est mérité le trophée de la meilleure actrice du festival par son interprétation pleine de spontanéité du rôle de Marie dans cette pièce. Yves Massicotte a fait bonne figure aussi en authentique et irréductible « britisher » — au nom bien irlandais d'O'Brien!

Qui ne connaît — soit par la littérature, soit par la musique — le célèbre poème d'amour qu'est *Tristan et Yseult*? Depuis le haut moyen âge, il a enchanté, troublé, ébloui bien des générations d'amoureux. Ce thème de l'amour fatal, source de malheur et de mort, Jean de Beer a voulu le porter une fois de plus, à la scène, sous l'égide du Proscenium.

L'œuvre, écrite avec ferveur, on le sent, est bien longue, et même verbeuse, surtout dans les deux derniers actes. De plus, les personnages, tous animés de grandes passions, vivent dans un climat épique, presque surhumain, affrontent des obligations du plus haut tragique. Pour surmonter les difficultés d'une telle pièce et lui rendre justice autant qu'on peut, il faudrait des acteurs au métier consommé. On en a confié l'interprétation à des débutants, pleins de talents, je le veux bien, mais quand même écrasés par la tâche. C'est déjà merveilleux qu'ils aient réussi, avec vaillance, à tenir le coup et que, par endroits, même, ils aient gagné notre attention, comme au deuxième acte, par exemple. En fait, deux de ces jeunes comédiens, Claude Brabant et Mathieu Poulin, ont mérité des trophées; la jeune Eugénie Morhanges, elle, terrassée par le rôle impossible d'Yseult, aurait mérité un trophée d'héroïsme...

Incidemment, il peut être amusant de noter que trois Canadiens français ont remporté des prix importants pour leur participation aux spectacles de langue anglaise: Normand Champoux, meilleur directeur; Louis Turenne, meilleur décorateur; Jean Doyon, meilleur acteur du festival! La revanche du Traité de Paris, dirait Jacques Bobet...

LECTURE DU MOIS

Catholicisme et littérature

DANS LES OUVRAGES d'imagination (poésie, roman), quel compte l'écrivain doit-il tenir des exigences de la morale? Jusqu'où peut aller sa peinture du désordre, du péché, des passions coupables? Face à l'œuvre produite, quelle attitude prendra le critique? Se contenter d'apprécier l'art d'un livre, est-ce le juger à sa vraie valeur? Bellement écrit, le condamner parce qu'il offense la foi ou les mœurs, ne serait-ce pas mêler deux ordres et soumettre la littérature au catéchisme?

Au fond, il n'y a qu'un problème: celui de la hiérarchie des valeurs au sein de l'homme concret. Qu'est-ce que l'homme? Parce que l'homme passe l'homme, ainsi qu'on se plaît à dire depuis Pascal, nul ne résout cette question avec certitude sinon celui qui tient sa réponse de l'Auteur de l'homme. Qu'est-ce qui convient à l'homme agissant et en quoi consiste la perfection de sa conduite? Nul ne le sait qui n'accepte l'idéal enseigné par l'Homme-Dieu. On peut bien, sans être catholique, faire comme si on le savait. On ignore ou on camoufle alors son ignorance. De bonne ou de

mauvaise foi, peu importe. Et il ne suffit pas d'invoquer la sincérité d'un auteur pour assurer du poids à son témoignage¹.

J'entends les paralogismes des inquiets, pour qui la recherche tient lieu de sagesse et de vertu. « La vie est élan, marche en avant, insatisfaction. Foin d'une sécurité bien au chaud qui ramollit l'esprit, embourgeoise le cœur! » Comme si de savoir ce qu'est l'homme et comment réaliser sa perfection rendait l'esprit paresseux. Personnel et singulier, chacun doit, en un certain sens, *faire* par et pour soi la vérité dont la Vérité nous a révélé les secrets aussi nécessaires qu'inaccessibles. Effort pour conquérir le sens, l'intelligence du donné surnaturel; effort pour accorder notre action aux conséquences de ce donné. Les ressources des plus puissants génies s'épuiseront avant d'épuiser le trésor des vérités que le Créateur abandonne à nos découvertes: vérités de pure science naturelle, vérités spéculatives que la réflexion tire des mystères, vérités pratiques qui orientent la vie humaine vers sa perfection ici-bas. Le champ ouvert au jeu et à la joie de connaître est sans limites; à la lettre, infranchissable, sauf par le passage de la mort, entrée dans la Lumière éternelle.

Mais pourquoi cette perte de temps, ces détours et ces aveuglements de l'homme tenté de suffisance et qui, tel Prométhée, veut s'approprier, sans aide, le flambeau de la vérité absolue, ou qui, tel Pilate, désespère de jamais le saisir? Idolâtrie de soi. Vanité ou orgueil. Chimère toujours et sottise. D'un enfant qui désirerait, à tout prix, achever seul les mêmes œuvres d'industrie, d'art ou de pensée que l'adulte, on sourit: l'illusion s'excuse à son âge. L'adulte qui repousse le seul moyen d'exorciser l'apparente absurdité de l'univers, ou la révolte suscitée par le choc de l'absurde, ou la nausée éprouvée devant l'impuissance de la révolte contre l'absurde; bref, l'adulte qui boude l'Évangile ne répète-t-il pas le geste capricieux du bébé qui s'acharne contre son père disposé à l'instruire et à le guider?

Comment, dès lors, se pâmer à la lecture de poèmes, romans ou essais, même somptueusement écrits, quand on s'aperçoit que le contenu de leur chant ou de leur fable équivaut, pour la pensée et la vie concrète de l'homme, au trépignement du gosse en mal d'impossible suffisance? Comment suivre le critique, subtil analyste tant qu'on voudra, quand il ahane pour démontrer ou démonter l'art d'un ouvrage dépourvu de sens positif et le recommande ensuite comme une nourriture enrichissante? Comment approuver le critique catholique (ou qui se dit tel) lorsqu'il vante la belle allure d'une œuvre sans en indiquer les erreurs ou les limites doctrinales? Le lecteur sérieux, que n'intéressent guère les balivernes même esthétiquement troussées, doit pourvoir se fier au spécialiste pour se renseigner; à l'amateur moyen, qui a besoin non seulement d'information, mais de conseil, il faut signaler les dangers d'un livre corrosif pour l'esprit, détraquant pour le cœur.

Bien sûr, après cela, tout n'est pas dit. Précisément parce qu'il n'a jamais peur de la vérité, d'où qu'elle vienne (on ne pourra jamais inventer une vérité qui décline ou contredise la Vérité à laquelle il adhère de toute son âme), le critique catholique accueille avec bienveillance tout ce qui, de près ou de loin, *témoigne* en faveur du vrai et du bien. Hélas! l'ambiguïté du témoignage relance la difficulté. Il y a le témoignage en gros plan de la réussite personnelle ou sociale qu'offre le disciple de la vérité et de la sainteté. Il y a le témoignage en creux, celui de l'ignorance, du péché, de la révolte, et des misères qu'ils entraînent. Nul n'en conteste la portée; mais le juger plus efficace que le premier, voire seul efficace, spéculativement et pratiquement, serait se

1. A ce sujet, qu'on lise, dans les *Études* (janv. 1960, pp. 3-17), « Le scandale de la vérité », vigoureux article du R. P. Jean DANIELOU, S. J.

moquer des gens. Comme si une littérature devait être estimée d'autant plus chrétienne qu'elle crie le désespoir de l'incroyance et du doute, qu'elle fouille les plaies du cœur corrompu, qu'elle étale les déséquilibres de l'esprit chaviré. A ce compte, Gide serait l'auteur le plus évangélique de notre siècle, avec Sartre et Camus, Montherlant et Malraux. Joseph Folliet, qu'on n'accusera ni d'incompétence ni de parti pris, souligne l'arriération névrotique des écrivains, même croyants, appliqués avec complaisance à la peinture des noirceurs et des déchets de l'existence. Leur tort ne serait pas si grand s'il n'affectait qu'une poignée de vieux malades impatients d'une culpabilité à liquider (par une rationalisation forcée) et d'une infériorité à surcompenser (par l'exhibitionnisme de l'horreur). Mais il y a la jeunesse précocement déboussolée et souillée, souvent incomprise et négligée. Si on lui persuade que les faux témoignages plaident aussi pour la Vérité, quel espoir qu'on la récupère après qu'elle aura brisé dans le doute ou le vice — sous prétexte d'expérience en creux préalable au rebondissement sauveur — tous les ressorts de son courage et de son optimisme ?

Pour vérifier à quel point les jeunes se défendent mal contre le poison de l'erreur et de la débauche, présenté comme l'indispensable conditionnement de la maturité humaine, selon les ambivalences et les alternances de l'esprit et du cœur, lisez les jugements que des garçons et des filles de dix-sept à vingt-sept ans portent sur l'œuvre la plus trouble et la plus néfaste peut-être de la littérature française d'aujourd'hui². A l'exception d'un bref article rédigé par un prêtre et qui ne touche qu'à un aspect d'une seule pièce de théâtre, les dix-huit autres chapitres du recueil ne paraissent s'appuyer sur aucune foi religieuse. La naïveté de la pensée n'a d'égale que l'élégance de l'expression. C'est d'autant plus affligeant. Privés d'une juste notion de l'homme et de sa perfection, les jeunes cèdent aux prestiges déployés par l'essayiste, habile à manier les sophismes, par le conteur, enthousiaste admirateur des champions du stade et sympathique aux conquérants d'alcôves, par le dramaturge, prêt à exalter avec la même ferveur l'austérité la plus farouche et le plus cynique égoïsme. Constatant les ravages qu'exerce un pareil antihumanisme, on souhaiterait qu'il n'eût jamais vu le jour. Mais il s'incorpore à notre pauvre monde; et notre enseignement doit en connaître les sortilèges pour en préserver l'âme des jeunes.

Sans principes, comment y réussir ? On les trouvera formellement exposés ou mis en œuvre dans deux volumes qui s'occupent de notre sujet.

Pas de critique, écrit le P. Angers³, sans un jugement de valeur qui situe un texte « dans le contexte de la réalité entière » (p. 16). Cette réalité est surnaturelle. La neutralité est donc un mythe. D'autre part, le catholique, parce qu'il intègre tout (c'est le sens de son titre), peut mieux qu'un autre « ne laisser échapper aucune parole de vérité contenue dans la pensée ou le témoignage d'un écrivain » (17) et, de la sorte, apprécier dans sa totalité, et non pas seulement par fragments épars, une œuvre et son auteur. Qu'on applique ces principes au problème des lectures, et l'on justifiera facilement la prudence de l'index; car pour assimiler sans risque, en la dépassant, une pensée qui s'égare, il faut plus de théologie que n'en possèdent la plupart des lecteurs même instruits. L'obéissance devient alors le critère de la foi adulte; celle-ci, loin de paralyser l'essor de la culture, le garantit de toute déviation. Actualité de la Bible, richesse et limites du symbolisme en littérature, voilà, continue le P. Angers, ce que comprend le catholique cultivé. Il sait aussi, parce

qu'il y retrouve une vision plénière du réel, goûter des poètes comme Péguy, Jammes et Claudel; la foi qui les a inspirés leur confère un mérite plus durable et plus certain. Le P. Angers l'explique avec des bonheurs variables d'expression et une pertinente amabilité qui séduit.

Que son point de vue soit correct, on s'en rendra compte en lisant les pages extrêmement pénétrantes que le critique des *Études* consacre à une demi-douzaine des plus grands écrivains français de l'heure⁴. Au delà de l'éblouissement produit par l'éclat du style, et à la condition d'être immunisé contre la contagion d'un négativisme qui se pare des attraits de l'art, que reste-t-il de sain dans l'esprit et le cœur de qui-conque s'attarde aux livres de Gide ou de Jouhandeau, de Sartre, de Camus ou de Malraux ? (Le P. Blanchet n'a pu éviter, puisque « tout le monde en parle », de crever, avec « un certain sourire », l'inconsistante bulle de savon malodorant qu'est l'œuvre (?) de Françoise Sagan.) Lorsque, sans savoir ce qu'est l'homme et quelle est sa destinée, un écrivain tâche quand même de proposer un sens à l'amour et à la liberté, à la souffrance et à la mort, à la responsabilité personnelle et sociale, la formulation de sa pensée boite par ambiguïté, et toute valeur qu'il magnifie ne peut être que douteuse. Ce qui, au premier abord, apparaît profondeur, originalité s'avère d'une banale vacuité, hélas ! aussi vieille et démodée que le premier mensonge, cause du premier péché.

Quoi de plus décevant, en effet, et de plus hypocrite (on a le droit de le penser après le déballage indécent d'aveux et de confidences qui a suivi la mort de Gide) que la ferveur et la disponibilité dont l'auteur de *Corydon* s'est fait le héraut ! Équivoques ruineuses également, celles qui visent à valoriser, au nom de la sincérité et de l'authenticité, les tâtonnements ou les cris, les interrogations ou les manifestes de Sartre et de Camus, de Jouhandeau et de Malraux. Ennemis d'une disponibilité qui fuit l'engagement au service de l'homme traqué, ils poursuivent une synthèse de pensée et de vie qui leur permette de s'arracher à l'angoisse de l'existence; mais, niant Dieu, ils ne rapportent de leur quête que nausée et néant, absurdité et révolte, ou refuge provisoire dans la beauté. Puis, sentant l'échec de leur irréalisme métaphysique, ils bravent Dieu en le provoquant à exister (sans croire à la possibilité d'être entendus), afin de s'attribuer la gloire de lui opposer un *non* retentissant et définitif. D'un mot, le plus calme et le plus cruel de tout l'ouvrage, le P. Blanchet raille ces prétentieux explosifs: donquichotisme (p. 229) noir d'adolescents boutonneux.

Avec une sérénité qui ne va pas sans humour, le Père, dont la culture est vaste, la philosophie solide et l'art d'écrire étincelant, remet à leur juste place tous ceux que j'ai nommés. D'autres thèmes prennent sous sa plume un relief nouveau: Rimbaud, le surréalisme, le dilettantisme de la Nouvelle Revue française. Enfin, encadrant l'ensemble, deux études offrent un régal du goût le plus fin. Au début, une longue analyse, toute en délicatesses, de la conversion, de l'évolution religieuse et littéraire de Max Jacob; à la fin, une interprétation globale de l'œuvre de Claudel à partir de l'illumination du 25 décembre 1886 et des lectures bibliques dont se nourrit, ce jour-là, le converti de dix-huit ans. Ce raccourci, qui ramène à Notre Dame et au *Magnificat*, à la Sagesse et à l'Église la poésie des *Odes*, la pensée des essais et des drames claudéliens, est un morceau aussi étonnant par sa virtuosité que convaincant par sa limpidité. Mais lisez l'ouvrage du P. Blanchet; il a obtenu le grand prix de la critique; il vous fera voir qu'il n'y a rien à comprendre à la littérature française de notre temps à moins qu'on ne projette sur ses documents les plus représentatifs l'éclairage de la foi.

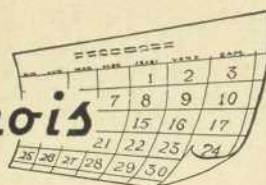
J. D'ANJOU.

2. Montherlant vu par des jeunes de 17 à 27 ans; Paris (40, rue du Bac), Éditions de la Table ronde, 1959, 228 pp., 18,5 cm.; prix: 750 fr.

3. Pierre ANGERS, S. J.: *Foi et Littérature*; Montréal (251 est, rue Vitry), Éditions Beauchemin, 1959, 107 pp., 21,5 cm.

4. André BLANCHET, S. J.: *La Littérature et le Spirituel: La mêlée littéraire*; Paris (13, Quai de Conti), Aubier, 1959, 325 pp., 18,5 cm.

Au fil du mois



En attendant la gloire

Un ami croate nous envoie l'extraordinaire discours prononcé par S. S. Jean XXIII à l'occasion du service funèbre du cardinal Stepinac. Il en a souligné au crayon ces phrases que nous traduisons de l'italien en résumant le reste:

Ce service à Saint-Pierre de Rome, réservé aux cardinaux de Curie, s'imposa par des raisons de respect extraordinaire et d'affection religieuse... Cette simple et insigne figure de père et de pasteur de l'Église de Dieu était trop chère à Notre cœur. Ses souffrances si dignement acceptées lui gagnèrent l'admiration et la vénération universelles. Son grand exemple d'invincible patience fait penser aux paroles de la liturgie du Samedi saint: *Recessit pastor noster, fons aquae vivae ad cujus transitum sol obscuratum est. A son passage dans l'éternité, le soleil lui-même s'est obscurci à l'horizon de ces jours d'hiver, tristes et pluvieux.*

Ce fidèle et édifiant cardinal Stepinac fut une fidèle image du Bon Pasteur... Il accumula une si grande richesse de mérites, dont bénéficieront les fidèles de la fervente et pieuse Croatie.

Il donna sa vie pour ses brebis; à son départ pour le ciel, l'âme du cardinal archevêque Louis Stepinac nous répète encore ce grand enseignement et ce divin exemple du chapitre X de saint Jean. Nous prions pour l'heureuse glorification de son âme élue.

Son testament est une invitation à l'exercice constant du pardon et de la paix... Immense commémoration.

En décrivant la mort de Jésus, les évangélistes rapportent le geste de Pilate donnant le corps de Jésus à Joseph d'Arimathie et à Nicodème. Ici, les autorités supérieures permirent une manifestation de piété populaire autour du corps béni de l'insigne père et pasteur.

Maintenant que le sacrifice du grand prêtre et pontife est consommé, qu'il soit permis de saluer de loin le retour d'une paix civile et religieuse... qu'il y ait collaboration cordiale et loyale.

Que notre prière implore encore une fois paix et gloire céleste pour le défunt. Pas une seule fois le cardinal Louis Stepinac ne put déployer sa pourpre glo-

rieuse et bien méritée en dehors du lieu de sa naissance et de son exil. Nous voulons croire pieusement et espérer que dans la grâce et la lumière du Seigneur, il étendra sa protection sur tout le Sacré Collège, dont il reste l'insigne honneur, sur toute la sainte Église et sur toute la Yougoslavie.

Et avec lui, le Pape demande à Dieu la guérison du cardinal Koenig, blessé alors qu'il se rendait au service du cardinal Stepinac.

Il aurait fallu reproduire ce discours en entier. Les phrases soulignées par l'illustre historien, professeur à l'Institut Pontifical des Études orientales, qui m'a envoyé le texte pontifical, en disent très long. Elles font presque songer à la canonisation...

J. LEDIT.

Les héroïques vertus de Mgr de Laval

Le 28 février dernier, dans la salle du Consistoire, en présence du Saint Père, de cardinaux, dont S. Ém. le cardinal Cicognani, préfet de la S. C. des Rites, de LL. EE. NN. SS. Omer Garant, Paul Bernier et Francis Allen, délégués de notre épiscopat et d'autres personnalités, avait lieu lecture solennelle du décret proclamant l'héroïcité des vertus du vénérable François de Laval. Le Canada s'était fait représenter par son ambassadeur auprès du Quirinal, S. E. M. Léon Mayrand, la province de Québec par l'hon. Langlais. L'Espagne, également honorée par la proclamation des deux miracles préparatoires à la béatification du vénérable Juan de Ribera, avait chargé le R. P. Sanchez, postulateur de la cause, d'exprimer sa reconnaissance. Le R. P. J. Sanchez voulut bien dire aussi la gratitude de notre pays.

C'est un témoignage capital que cet hommage rendu par la S. C. des Rites aux insignes vertus de Mgr de Laval. Car l'Église soumet à un examen long et rigoureux les vertus des candidats aux honneurs de la sainteté, surtout s'ils ont été mêlés à des situations complexes et ont assumé de lourdes et graves responsabilités. Or tel fut le cas de Mgr de Laval. Il eut la mission de fonder et d'organiser l'Église au Canada; nommé,

en outre, par Louis XIV à la tête du Conseil souverain, il fut engagé en de multiples problèmes d'administration profane, de justice, de politique extérieure, etc. Mgr de Laval s'égalait à ces hautes et difficiles fonctions. Il fut un des grands évêques de l'Église.

Ses vertus exemplaires reçoivent du verdict de la S. C. des Rites comme un relief nouveau: sa piété insigne, son zèle apostolique sans peur comme sans limite, sa disponibilité absolue aux vœux de Dieu les plus déroutants, sa fermeté devant les puissants, sa vie pauvre et mortifiée jusqu'à l'extrême; par toutes ses vertus il apparaît de la trempe de nos saints Martyrs et de la pléiade de saintes âmes réunies par Dieu dans la fondation de la Nouvelle-France.

C'est à nous maintenant d'obtenir du ciel, par nos prières et notre dévotion à ce Père admirable de l'Église canadienne, les faveurs insignes et les miracles qui vaudront à ses vertus la gloire des bienheureux et des saints.

Émile GERVAIS.

Maison Bellarmin.

« Échanges spirituels »

Si l'idée d'une revue de spiritualité sous forme de quête et d'échanges a pu rendre réticents de bons juges, crainte qu'elle ne soit « lourdement ennuyeuse », tandis qu'à d'autres, peu courtois vraiment, la direction générale par une dame, Mme Rolande Major-Charbonneau, et la responsabilité doctrinale assurée par les Pères Carmes déchaussés de Nicolet annonçaient une « spiritualité de veuves et de moines », sans intérêt pour des « Canadiens qui doivent œuvrer dans le monde », ce premier numéro d'*Échanges spirituels* rassurera d'emblée les plus exigeants et fera, croyons-nous, leur conquête. Car cette petite revue (7½" x 5¼" 40 pp.), couleur crème, dont le maître Louis Jou a gravé le titre, a la vie et le charme d'un « panel » réussi.

Plus de dix voix des quatre coins de l'expérience religieuse (prêtres séculiers, voix féminines, laïcs croyants et incroyants) dialoguent de notre rencontre avec Dieu sur un ton simple et direct avec les maîtres dont les laïcs fondateurs ont sollicité la direction, nommément le

R. P. Dominique-de-Saint-Joseph, des Carmes déchaussés de Nicolet. Les Pères ont accordé leur concours avec enthousiasme, car « lorsque le prêtre, la religieuse, le militant d'Action catholique ont le souci de resserrer leurs relations avec Dieu, le carme sent des affinités profondes avec eux. A ce niveau, il est à l'aise aussi bien avec la moniale contemplative qu'avec le chrétien le plus engagé » (P. Dominique-de-Saint-Joseph). De cette maîtrise des Carmes en ce domaine le magnifique succès du congrès de spiritualité de 1958 eut convaincu les moins avertis. Cette collaboration à *Échange, spirituels* s'annonce aussi heureuse.

Dès ce premier numéro, le dialogue est engagé sur des sujets variés: L'homme des 1960 (abbé A. Croteau); Saveur de Dieu et oraison mentale (Rina Lasnier); Enfance spirituelle; Regards sur sainte Thérèse d'Avila, sur saint Paul, etc. Il est émouvant par la sincérité des apports, tel cet acte d'amour de Dieu qui s'ignore; il est enrichissant surtout par la sagesse carmélitaine qui préside au dialogue, précise les positions, ajuste les esprits et fait aboutir à des convictions qui préparent d'authentiques progrès.

Le P. Dominique-de-Saint-Joseph s'est chargé de dire « De quoi il s'agit »; le P. Étienne-de-la-Vierge donne un article excellent sur l'enfance spirituelle et rend compte de sept volumes de spiritualité, actuels et bien choisis; enfin, il signale un disque (l'office du soir d'après les complies du dimanche), dont pourraient profiter la prière en famille et la prière des malades dans les hôpitaux. Les articles sont courts, concrets, solides, d'une présentation aérée.

La revue débute donc d'un bon pas, un peu lent peut-être, car elle sera trimestrielle; nul doute qu'on fasse bientôt pression pour qu'elle accélère au plus tôt son allure. (On s'abonne à 6, rue Saint-Pierre, Saint-Jean, Qué.; abonnement régulier: 2 dollars, abonnement de soutien: 5 dollars.)

G. ROBITAILLE.

L'Afrique nouvelle

Après la guerre, ce fut l'Asie. Depuis Bandoeng, c'est l'Afrique, les pays arabes d'abord, et maintenant les pays noirs. Le 1^{er} janvier de cette année, le Cameroun fêtait son indépendance; le 27 avril, ce sera le Togo; le 30 juin, le Congo belge; le 1^{er} juillet, le Somali; enfin le 1^{er} octobre, le Nigeria, le plus grand et le plus peuplé de tous les nouveaux États. Dans l'intervalle, le Mali, au sein duquel sont fédérés le Soudan et le Sénégal, aura accédé à la « souveraineté na-

tionale » et, selon toute vraisemblance, la République de Malagasy (Madagascar). Partout le phénomène est le même: la décolonisation. Foules, défilés, chants, discours: l'Afrique, cette année, vivra des heures exaltantes.

Il ne suffit pas, cependant, à un peuple de proclamer son indépendance pour trouver sa liberté. Encore moins suffit-il de se complaire dans les dénonciations. Les Blancs ont entendu le récit de leurs torts. Les réquisitoires les plus complets, ce ne sont pas les Noirs qui les ont prononcés, comme ce ne sont pas les Noirs qui ont présenté les études les plus lucides de leurs espérances et de leurs craintes.

Le péché d'Adam serait-il l'apanage de la seule race blanche? Celle-ci n'a inventé ni la concupiscence des yeux, ni la concupiscence de la chair, ni l'orgueil de l'esprit. Ni l'esclavage, ni la polygamie. Le récit de Babel dont l'Europe a eu tout le temps de méditer les leçons au milieu des ruines de son histoire, contient aussi un grave avertissement pour cette mosaïque de sociétés en Afrique où il se parle plus de 600 langues et où les chefs ont besoin de plusieurs interprètes pour s'adresser à leurs propres sujets. Les anciens maîtres partis, l'Afrique ne sera pas à l'abri des discordes, des abus de pouvoir, des fièvres sociales, des querelles de frontières, voire des rêves d'empire panafricain. La démocratie, choix de tous ces nouveaux États, n'est pas un gouvernement qui « va de soi ». Les communistes d'ailleurs seront là pour le rappeler... De tous les systèmes, il est le plus exigeant puisqu'il remplace le combat par le débat, la contrainte par la persuasion, la volonté de puissance par l'appel à la raison. Et comme une société tribale ne se métamorphose pas, du jour au lendemain, en une communauté nationale, les élites auront fort à faire pour séparer dans les traditions ancestrales ce qu'il faut abandonner, parce que vide, de ce qu'il faut préserver, parce que vrai. Il faudra mettre à la porte ces dieux lares dont les présences protectrices vouent les hommes à l'intolérance. Ce n'est pas tout: pour que le nationalisme raciste ne devienne pas, à son tour, une chose sacrée et absolue, il faudra que César reste César, et consente à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Tâche ardue, tâche longue, mais tâche magnifique. Pour la mener à bien, l'Afrique nouvelle aura besoin de devises étrangères, d'équipement technique, surtout de moyens de culture. L'Occident devra répondre avec libéralité aux demandes qui lui seront adressées, se souvenant que, même s'il en a scandaleusement abusé, il reçut, le premier entre ses frères, le don de l'Évangile et le sens de l'uni-

versel. Sa véritable épopée africaine commence.

L. D'APOLLONIA.

... Et l'Europe nouvelle

De tant de rêves déçus, d'expériences ratées, de terribles évidences, est née le 27 mars 1957, la *Communauté économique européenne*, mieux connue sous le nom de Marché commun. Les premiers résultats ont surpris même les optimistes. A peine une brèche fut-elle pratiquée dans les vieux murs des tarifs, des douanes et des contingents que le flot des échanges a augmenté parmi les Six, et s'est même étendu aux onze autres pays de l'*Organisation économique de coopération européenne*. Les craintes et les récriminations de cette O. E. C. E. se sont avérées jusqu'ici, sur le plan commercial, sans fondement.

Après un temps d'hésitation, les hommes d'affaires se sont convaincus que le succès du Marché commun dépendait moins de la libre concurrence que d'une organisation rationnelle et collective de l'économie européenne. La spécialisation des petites entreprises, le regroupement et la fusion de compagnies et d'industries, la mise en commun de brevets et d'études de marchés sont des transformations qui révéleront bientôt à tous leur fécondité. Ces nouveaux ensembles s'imposent. Ils sont seuls — même si tout danger de cartels n'est pas écarté — à la mesure d'un grand marché européen et des grands espaces économiques américain, russe et britannique.

Première importatrice de matières premières et principale exportatrice, avec les États-Unis, de produits manufacturés, la Communauté n'est pas qu'une Europe des affaires. Son nom le dit, elle est une *communauté*. Il n'est donc point surprenant que, fidèles à sa logique interne, les hommes politiques désirent non seulement stimuler la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, mais hâter l'harmonisation des législations sociales et fiscales. Découvrant à quel point les nations sont solidaires, ils parlent ouvertement d'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne en 1962 ou 1963. A moins de catastrophe, la Communauté naîtra, semble-t-il, plus vite qu'on ne l'avait prévu. S'il est trop tôt encore pour devenir européen, il est désormais trop tard pour demeurer exclusivement français, italien, allemand, hollandais, belge ou luxembourgeois.

Bien sûr qu'il n'est pas interdit de regarder le passé avec tendresse. L'unique moyen, toutefois, d'en conserver les

gloires hors d'un musée national, c'est pour les Six, en oubliant ce qui les divise et en insistant sur ce qui les unit, de faire l'Europe: « Ce qui doit demeurer et qui sans aucun doute demeurera, disait Pie XII dans son message de Noël 1954, c'est l'Europe véritable, c'est-à-dire cet ensemble de toutes les valeurs spirituelles et civiles que l'Occident a accumulées en puisant aux richesses de chacune des nations qui le composent, pour les répandre dans le monde entier... »

« Petite Europe » tant qu'on voudra, mais qui laisse bien loin derrière elle tous les plans quinquennaux ou septennaux et les théories désuètes de libéralisme économique. Ouverte sur le monde, généreuse à l'endroit de l'Afrique, au service d'un dessein de civilisation et de paix qui comble l'attente des hommes, la « Petite Europe », provisoirement restreinte, est déjà la promesse de l'Europe nouvelle.

L. D'APOLLONIA.

Le taxi et le français

Le cas du chauffeur traîné en cour, fort intimidé et incapable de comprendre ni l'anglais ni le français, a ramené l'attention du public montréalais sur une situation déplorable qui depuis trop longtemps sévit à Montréal dans l'industrie du taxi. Y a-t-il un de nos lecteurs qui n'ait eu à souffrir de l'ignorance, quasi complète chez un nombre croissant de chauffeurs, du français, la langue maternelle de la grande majorité de leurs clients. Cet incident suscita des réactions fort diverses: reportages plutôt neutres des journaux, vertueuse indignation de nos élites, riposte des dirigeants de l'industrie. Parmi les propos de ces derniers, au milieu de traits plus ou moins spirituels, cet argument faisait le fond de leur plaidoirie: « Les chauffeurs visés sont de braves types d'ordinaire, nouvellement arrivés au pays, qui gagnent péniblement leur vie. On ne peut exiger qu'ils apprennent deux nouvelles langues quand l'étude d'une seule est nécessaire. » Cette unique langue nécessaire, naturellement, c'est l'anglais!

C'est un peu simple. Sans doute les chauffeurs de taxi ne sont pas des fonctionnaires au sens strict du mot, que la loi oblige, on le sait, de posséder les deux langues officielles du pays, mais ils font partie d'une industrie d'utilité publique dans une ville bilingue, où le français est la langue de la grande majorité. Communément, c'est au commerçant à s'adapter au client et non à celui-ci à subir les caprices du commerçant!

Il est donc temps que l'opinion publique s'élève contre une situation qu'aucun groupe ethnique, sauf le nôtre, ne tolérerait. Nos associations patriotiques

et nos journaux gardent le silence, à part d'honorables exceptions (*le Devoir* publia un bloc-note sur le sujet). Une réaction s'impose et doit s'adresser non aux chauffeurs eux-mêmes, — ils vont au plus pressé —, mais à nos représentants à l'Hôtel de Ville. C'est eux qui doivent exiger, en accordant des permis et par une réglementation appropriée, la connaissance pratique des deux langues, donc aussi de la langue parlée par la majorité des citoyens, — et en urger l'application de la part des responsables: les vendeurs de permis et les dirigeants de l'industrie du taxi.

É. GERVAIS.

Réalisme et utopie

Même quand on est sûr d'avoir raison, il n'est guère prudent de s'attribuer

le monopole du *réalisme* et de coiffer ses opposants du bonnet de l'*utopie*. Utopiste, autrefois, pour ses bourreaux, « le doux rêveur de Galilée ». Utopistes, ses douze apôtres, au matin éblouissant de la Pentecôte: on les disait « pris de vin ». Utopiste, aujourd'hui, le vieillard blanc de Rome, en quête d'unité religieuse, malgré l'intransigeance de son dogmatisme, surtout en matière de morale familiale. Réalistes, au contraire, Pilate et même Judas!

Ne vaut-il pas mieux réfléchir un peu?

Où est présentement le réalisme canadien? Chez ceux qui croient à la possibilité d'unir dynamiquement, dans le respect total de leur identité propre, les « deux solitudes » française et anglaise de notre drôle de Fédération? Ou chez ceux qui, après bientôt cent ans d'illusions et d'échecs, constatent qu'au lieu

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
 Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

V59-2P
REV

d'obtenir la reconnaissance effective de droits naturels et constitutionnels, la nation française au Canada ne se nourrit que de concessions tantôt accordées avec morgue et impatience, tantôt enrobées de déclamations sentimentales, quelques semaines avant les élections? Réaliste, peut-être, l'enthousiasme suscité chez certains par la victoire du bilinguisme... sur les timbres, par la nomination d'un

gouverneur général francophone, par la nouvelle que la Compagnie de Téléphone Eell va, enfin, écrire correctement dans ses annuaires les noms de ses abonnés français? Réalistes encore, ceux qui trouvent normale la situation linguistique au ministère des Affaires extérieures? En septembre 1959, sur les 217 fonctionnaires de ce service fédéral, il y avait 43 Canadiens français, tous

bilingues; des 174 autres, 13 seulement parlaient le français. Réaliste, sans doute, celui qui accepte que tout le travail de ce ministère s'accomplisse en anglais, pour raison d'efficacité? Réaliste, enfin, celui qui admet qu'à l'étranger, seuls les représentants canadiens-français soient tenus d'être bilingues?

La patience est une vertu réaliste, quand elle s'applique à des états de choses provisoires ou irréformables. Mais on nage en pleine mer d'utopie lorsqu'on espère corriger des tendances ou réduire des préjugés sans modifier les conditions permanentes qui les favorisent. Un exemple devrait édifier nos imperturbables réalistes. Je l'emprunte à un récent numéro de la revue *Saturday Night* (19 mars 1960, p. 14). On y fait un tapage du diable autour de l'auteur de *la Belle Bête* (voir *Relations*, janv. 1960, p. 22). Il fallait s'y attendre. Qu'on se rappelle la diffusion chez nos compatriotes anglophones du premier roman de Roger Lemelin: témoignage d'estime et de bonne entente, selon les naïfs, qui se disent réalistes et qui accueilleront du même cœur l'article de *Saturday Night*. On y exalte la jeune fille qui a le mérite (!) d'avoir « violé les tabous surannés que le Québec entretient au sujet du sexe et de l'amour ». Gloire digne du génie! Comment, en effet, ne pas juger utopique la conception sacramentelle que le catholique québécois se fait du mariage? Préférer Jésus-Christ, qui est Dieu, et son vicaire infailible à Luther, Henri VIII et Brock Chisholm, quelle arriération! La liberté, l'amour, le bonheur, est-ce que le Prince de ce monde (type jeune et à la mode, comme on sait) n'a pas proposé (*hier*, au Paradis) de secouer le « tabou » dont Dieu le Père (cet *éternel* arriéré) les avait jalousement entourés?

Trêve d'ironie. Seulement, tant que nos « partenaires égaux », qu'on nous dit sympathiques et compréhensifs, se livreront sur notre dos à des malentendus de cette taille, aux heures mêmes où nous voilons les sentiments que nous inspirent leurs aveuglements, il serait au moins raisonnable qu'on ne traite pas d'utopistes ceux qui ont de la peine à trouver viable la Fédération canadienne. Hors de cette Fédération, qu'il y ait chance pour les Canadiens français de s'épanouir librement, les principes du droit et l'essor actuel des nationalismes dans le monde le suggèrent assez clairement. Les premiers à nous respecter, alors, seraient nos « partenaires inégaux » d'aujourd'hui: ils n'ont d'admiration et, malheureusement comme tant d'autres, d'équité que pour les peuples fiers, capables de ne pas plier devant eux.

J. D'ANJOU.

RELATIONS

EUROPE EN 1960

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Départ de Montréal le 3 juillet sur le M/S ITALIA de la HOME LINE.
Retour à Montréal le 27 août par avion AIR FRANCE.

Pays visités: Angleterre, Belgique, France, Andore, Espagne, Monaco, Italie, San Marino, Autriche, Allemagne.

8 jours en mer — 47 jours en Europe — **\$1097**

Autre voyage

Départ :
de Montréal le 8 juillet.

par avion **KLM**

Retour :
à Montréal le 7 août

Le 14 juillet à Paris... Le jeu de la Passion à Oberammergau...
Les Floriades à Rotterdam... et « Grand tour de Scandinavie »...
France - Allemagne - Hollande - Pays scandinaves.

30 jours — **\$990**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, ITINÉRAIRES DÉTAILLÉS ET INSCRIPTION :
S'adresser à : J.-P. Allaire, 10838, boul. d'Auteuil, Montréal-12. Tél. : DU. 7-0409.

Les livres



André GIROUX: *Malgré tout, la joie!* — Québec (470, rue de la Couronne), Institut littéraire du Québec, 1959, 229 pp., 21.5 cm.

SEIZE NOUVELLES qui valent surtout par leur style. L'A. s'est appliqué à écrire avec netteté, rapidité. Il use abondamment du présent de l'indicatif et de la phrase courte, simple, pleine de verbes d'action. Les propositions se juxtaposent plus qu'elles ne se subordonnent ou coordonnent. Il en résulte un style vigoureux, un peu cassant, qui manque souvent de souffle, mais produit aussi de beaux effets. En voici un exemple: «... les yeux sont tristes, la bouche sourit, le front est grave, du rire gargouille au fond de la gorge. Le front se tend, la bouche méprise, le nez se calme, la gorge ironise, les yeux revoient. Les yeux s'enténébrent, la bouche refuse, le front se détend, le nez frémit, les mains souffrent, les pieds s'ancrent. Le front ploie, le nez flaire, les mains s'impatientent, les pieds hésitent, les yeux mitraillent, la bouche raille. Les mains repoussent, les pieds tressaillent, les yeux rigolent, la bouche nargue, le front fuit, le nez siffle.» (PP. 34-35.) Le jugement d'Hervé Bazin est juste: «J'ai lu les nouvelles d'André Giroux. C'est très bon. Du marbre souvent. Tout à fait net et sans bavures. Je tiens l'homme pour un beau styliste, un peu sec, mais très sûr de lui.» Le message? Il tient à une certaine vérité des personnages. Giroux se plaît à démasquer les gens «dignes», beaux joueurs au cœur souillé; il excelle à démonter les ressorts de leur conscience pour dévoiler les motifs de leurs agissements équivoques. Des nouvelles comme «le Doute» et «la Soif» comptent parmi les meilleures de notre littérature psychologique. Par contre, «Pas de trois» est banal, tandis que «Joseph-Armand Massu, détective» et «Génitrix» ne dépassent guère le niveau de l'hebdomadaire. On pourrait reprocher à l'A. son pessimisme. Que d'époux infidèles dans son livre! Ceux qui ne le sont pas s'ennuient à mourir: triste vie à deux... Cependant, c'est sur une note d'optimisme, assez mince toutefois, que se termine le recueil. «Malgré tout, la joie!», la dernière nouvelle, nous dit que le bonheur est le lot des enfants, qu'à travers eux les adultes peuvent le retrouver. Alors, puisqu'il y a des enfants... L'ouvrage vient d'être primé par le Conseil des Arts.

René DIONNE.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

G. GATHELIER: *L'Éducation religieuse des adolescentes. Une expérience.* Préface et notes de Mgr Lacointe. — Lyon (3, Place Bellecour), Emmanuel Vitte, 1957, 261 pp., 24.5 cm.

RIEN, ici, d'un manuel. Confidences d'une éducatrice qui raconte comment elle s'y est prise pour catéchiser un grand nombre d'adolescentes. Expérience concrète, unique, incommunicable, consignée dans un journal exempt de prétention littéraire. Des dessins, des lettres d'amitié, des outils de travail fabriqués sur place, sans recette préconçue. Sur tout cela, le sourire de la charité, le tâtonnement de la patience rédemptrice. Excellente, la méthode qui lance les âmes en pleine zone paulinienne, dans la présence active et personnelle de l'Esprit Saint. Le but est poursuivi dans la chaleur d'un foyer et la joie d'une besogne créatrice. Pas étonnant qu'une telle expérience ait obtenu des résultats propres à réveiller les professeurs trop souvent dogmatiques, esclaves du texte et des programmes. Livre qui bouscule la routine et sème de bienfaits remords. Où sont les cahiers dans lesquels on enregistre initiatives, échecs et réussites dans l'éducation religieuse des Canadiennes françaises?

Sœur MARIE-EMMANUEL.

Monastère des Ursulines,
Québec.

AVRIL 1960

Collège Jean-de-Brébeuf

sous la direction des Pères Jésuites

Cours d'Humanités gréco* - latines

Pensionnat* — Demi-pensionnat — Externat

Régime spécial pour les Philosophes:
PAVILLON LALEMANT

Renseignements et prospectus au

Tél.: RE. 8-1161

Secrétariat général
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal - 26

EXTRAORDINAIRE

après 11 ans seulement!

RAPPORT
ANNUEL
1959

	PAIEMENTS AUX ASSURÉS	ACTIF	ASSURANCE EN VIGUEUR
1954	\$88,302	\$1,352,185	\$68,405,016
1958	\$1,996,501	\$6,277,310	\$465,757,481
1959	\$2,990,917	\$8,449,778	\$564,166,027

Ne manquez pas
"JOINDRE LES DEUX BOUTS"
à la télévision

L'ASSURANCE - VIE
DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, CANADA

Louis BOUYER, de l'Oratoire: **Le Trône de la Sagesse. Essai sur la signification du culte marial.** — Paris (29, boul. de Latour-Maubourg), Éditions du Cerf, 1957, 296 pp., 20 cm.

TROP DENSE ET SAVANTE pour le peuple, peut-être aussi (à la fin) trop peu souple dans son expression, la riche pensée de cet ouvrage (tome premier d'une œuvre théologique d'envergure que projette l'A.) comblera le clerc et le laïc instruit. Titre et sous-titre se justifient par la recherche que poursuit l'A. sur le sens à donner dans la Bible au mot *Sagesse* et sur l'application qu'en fait la liturgie à Notre Dame. La Sagesse, c'est le Verbe de Dieu; c'est son Esprit également. C'est encore la Vierge Mère, pure créature qui réalise au mieux hors de la Trinité, en les symbolisant, la paternité divine, l'efficacité, l'intimité et la fécondité de son Amour. Enfin, c'est l'Eglise, prolongement de la Sagesse incarnée et, comme le Christ, fruit du *fiat* de Marie. Greffés sur ces développements essentiels, d'autres, neufs et profonds, touchent à la sexualité, à l'amour conjugal, à la virginité dans leur rapport avec le péché originel et la rédemption. L'A. nous met judicieusement en garde contre l'optimisme naïf d'une certaine « mystique » sexuelle et conjugale. La théologie, la prédication et la direction des âmes devraient profiter des aperçus pénétrants qu'offre ici l'un des meilleurs théologiens de notre temps.

Joseph D'ANJOU.

Mgr Henri-Alexandre CHAPPOULIE: **Luttes de l'Eglise, I: Perspectives missionnaires.** — Paris, Éditions Fleurus, 1957, 274 pp., 22 cm.

AVANT D'ACCÉDER au siège épiscopal d'Angers, l'A. dirigea à Paris les Œuvres pontificales missionnaires. Sa charge nouvelle ne lui fit pas oublier le grave problème des missions; il mourut accidentellement, on le sait, au Congo, dans un voyage d'information sur les missions. Ce présent volume, qu'un autre suivra, nous offre des extraits de sermons, de causeries et de conférences. La première partie du recueil est consacrée aux missions proprement

dites. La grande préoccupation de l'A. est de rappeler aux fidèles « qu'il incombe à l'Eglise de se mettre d'une manière égale à la disposition de toutes les nations de la terre et d'agir en sorte qu'elle soit partout chez elle; en même temps que chacun ait le sentiment de retrouver en la divine Epouse du Christ la mère commune de tous les hommes et sa propre mère ». A cette fin, l'Eglise veut et encourage le clergé indigène, cherche les meilleures méthodes d'évangélisation, ne refusant pas les adaptations nécessaires. Elle ne se décourage pas devant les difficultés, elle sait garder un optimisme rayonnant. Quelques exemples tirés de la vie de grands missionnaires illustrent cet enseignement: la bienheureuse Anne-Marie Javouhey « nègre avec les nègres », saint François Xavier « stratège génial des missions », etc.

Les textes de la deuxième partie abordent courageusement les problèmes aujourd'hui si brûlants de l'évangélisation des masses en France. Là aussi, l'adaptation s'impose. « Il y a un mur qui sépare l'Eglise de la masse. Ce mur, il faut l'abattre à tout prix pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu ». (Cardinal Suhard.) L'A. rappelle l'effort des prêtres-ouvriers, ces « parachutistes du bon Dieu », le devoir du laïc dans l'Eglise, les différentes formes d'apostolat qui s'offrent à lui, sans toutefois jamais oublier la prière car « sans elle il ne saurait exister une Action catholique au sens où l'Eglise l'a maintes fois définie ». Quiconque s'intéresse aux problèmes de l'Eglise trouvera lumière en ces propos de l'A., l'un des évêques les plus dynamiques et les plus prestigieux de la France contemporaine.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmine.

Dom Idesbald VAN HOUTRYVE, O. S. B.: **L'Unique Nécessaire, d'après saint Benoît, la tradition monastique.** Coll. « Renaissance et tradition ». — Bruges, Éditions Beyaert, 1956, 338 pp., 22,5 cm.

Abbé Paulin GILOTEAUX: **L'Esprit de saint Benoît** — Sherbrooke, Montréal,

Paris, L'Apostolat de la Presse, 1958, 272 pp., 21,5 cm.

LES COMMENTAIRES de la Règle de saint Benoît ne manquent pas; néanmoins celui de dom V. H. mérite d'être lu et médité. En un style facile, à la portée de tous, très vivant par les exemples qu'il extrait de la vie des saints même contemporains, il met en relief la doctrine du Père des moines d'Occident. *L'Unique Nécessaire* consiste dans la recherche de Dieu; on y parvient par le renoncement et l'humilité; c'est la voie pour arriver à vivre intensément avec Dieu, grâce au concours de Marie, mère et confidente du moine. L'A. rappelle justement que la Règle de saint Benoît est « l'expression la plus parfaite de la pensée de tous les précurseurs et qu'elle a tracé la route d'une façon magistrale à ceux qui l'ont suivie ». De nombreuses citations bien choisies, empruntées aux grands maîtres de la vie spirituelle, enrichissent le commentaire. Vraiment un beau et bon livre qui apprend à bien prier et à bien vivre.

DANS LE SECOND OUVRAGE un prêtre séculier, professant une grande admiration pour l'Ordre bénédictin, expose en six chapitres l'essentiel de la vie de saint Benoît et de la Règle spirituelle qu'il a léguée à ses fils. Au jugement de dom Jammes, formulé dans la préface, pour quelqu'un qui n'a pas vécu la vie bénédictine, l'A. s'est acquitté de son travail avec une rare maîtrise. Il a su dégager la beauté de cette vie, les motifs qui ont déterminé tel et tel geste du Fondateur, le but de cette vie en commun fondée sur le vœu de stabilité et sur l'obéissance au Père Abbé, centre vivant du monastère. Nous saisissons mieux après la lecture de cet ouvrage, les caractéristiques de cette vie dont les fruits sont la paix et la joie dans l'esprit de l'Evangile. L'A. nous a paru moins heureux lorsqu'il compare l'obéissance bénédictine à celle d'autres Ordres religieux en particulier à l'obéissance dans la Compagnie de Jésus. La présentation du volume fait honneur aux éditeurs canadiens, les Pères de Saint-Paul, de Sherbrooke.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmine.

Jacqueline HÉDUI: **Catherine de Franceville. Sa vie (1620-1689), son œuvre: la Retraite de Vannes.** — Vannes (5, place Joseph-Le-Brix), 1957, 314 pp., 22,5 cm.

UN CHAPITRE CAPITAL de l'histoire du renouveau religieux en Bretagne au XVII^e siècle nous est ici conté. Si le nom de

Apprenez à connaître les avantages

de l'épargne en ouvrant un compte

à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Il y a un bureau de la Banque dans votre voisinage

Centre d'Éditions Catholiques
au Canada

ALVERNIA

Livraison rapide
Recherches gratuites
Certificat-cadeau

70 ouest, rue Notre-Dame

Près de la Place d'Armes

Tél.: VI. 9-2924

Montréal-1

Édifice Desmarais & Robitaille



Catherine de Francheville est inconnu au Canada, il nous intéressera d'apprendre que l'un de ses premiers guides spirituels fut le P. Daran, jésuite, rentré en France après plus de vingt ans de vie missionnaire au Canada, au temps de nos saints Martyrs canadiens. La vie de C. de F. s'écoula à Vannes, centre alors débordant de vie apostolique, au service de Dieu et du prochain. Soutenue par M. Le Kerlivio, le pieux et ferme vicaire général du diocèse, par l'apôtre de la Bretagne et l'initiateur des retraites fermées d'hommes, le P. Huby, S. J. (récemment béatifié), elle réussit à établir sur le même modèle les retraites fermées de femmes. Elle rencontra contradictions et incompréhensions même de la part des autorités ecclésiastiques; sa soumission et sa confiance n'en furent jamais ébranlées. « Dieu ne se joue-t-il pas de la sagesse humaine et ne se plaît-il pas à faire réussir ce qui semble désespéré? Rien n'est impossible à une prière fervente. » C'est ce qu'on lui répétait et elle le croyait. Cette œuvre des retraites fermées de femmes se maintint solide jusqu'à la Révolution française. Ces années sombres passées, elle reprit lentement vie avec la Mère de Kertanguy, autre religieuse bretonne d'une remarquable ferveur. Aujourd'hui les maisons se sont multipliées et sont en plein essor. L'A. a su utiliser les nombreux documents qu'elle a pu consulter et nous donner un ouvrage historique sérieux et sûr. Catherine de F. méritait de sortir de l'ombre; femme d'œuvres d'une authentique sainteté, sans cesser d'être réaliste, elle exerça un rôle religieux de premier plan en la Bretagne de son temps. Ce livre plaira à qui s'intéresse aux retraites fermées, notamment aux retraites féminines, qui ont connu chez nous de si heureux développements.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

André SCHWARZ-BART: **Le Dernier des justes.** Roman. — Paris, Editions du Seuil, 1959, 350 pp., 20.5 cm.

AYANT POUR SOURCE une vieille légende israélite et certains faits d'histoire... qu'il nous vient la tentation de vérifier, ce roman roule, entre deux berges semblant canaliser un destin, une eau vrillée, sur presque tout son long parcours, de lugubres remous. Depuis le progrom de Zémoyock, auquel échappent par miracle Mardochée et Judith, jusqu'à la mort de leur petit-fils Ernie dans une chambre à gaz de cette même Pologne, se succèdent, sous l'œil non ménagé du lecteur, les persécutions larvées ou systématiques qui ne cessent de déchirer, en Allemagne et en France, la tragique lignée des Lévy. C'est à peine si, dans l'existence de ces éternels traqués, il y a place pour un peu de détente, un peu de rêve, un peu d'amour. Une conclusion s'impose avec la force du truisme: naitre Juif, c'est être promis à l'incompréhension, à la défiance, au mépris, aux humiliations, à la haine, aux outrages.

Le Dernier des justes est un grand livre, dont le caractère d'actualité accroît encore l'importance. Mais, justement à cause de sa portée en quelque sorte documentaire, je ne puis le vanter sans aucune réserve. Par quelques légères touches espacées, l'auteur laisse entendre que le Juif est victime du chrétien. Je préférerais tellement trouver qu'il l'est du mauvais chrétien (comme il peut l'être du mauvais musulman, comme il l'a été de nombreux païens de l'Ancien Testament), du chrétien renégat ou du

pseudo-chrétien qui rejette, dans la pratique, cette charité universelle du Christ, incompatible, elle, avec toute forme de proscription. Par ailleurs, cette charité pour tous commentée par le Christ, si elle constitue un idéal de vie difficile parfois à pratiquer, ne peut être considérée comme une utopie et il me paraît pour le moins défaitiste d'appeler Jésus « beau messager de l'impossible amour ».

A part cela, je m'empresse de louer l'humour sporadique du narrateur, l'originalité dont se renouvelle sans cesse sa description de la physionomie des êtres, le voile de tendre poésie qu'il jette sur certains passages, en particulier sur les rapports d'Ernie avec M. Kremer, Ilse Bruckner ou les petits habitants de la nature.

Enfin, en terminant ce mot, je veux faire remarquer la beauté toute spirituelle de cette page où l'ancêtre, à l'aide de la maïeutique, explique à son petit-fils blessé la solidarité des consciences dans le malheur, l'économie du corps mystique des âmes souffrantes dans le monde. Comment donc ne pas souligner ce point fort de la doctrine chrétienne elle-même, à l'heure où l'antisémitisme sursautant menace de nouveau nos frères douloureux...

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier, Montréal.

José CADEN: **A Mother Cheats Altars.** — Roman. — New York, Greenwich Book Publishers, 1959, 168 pp.

CE ROMAN d'un auteur qui séjourne au Canada depuis déjà quelques années a pour thème central les aventures d'un prêtre français durant l'occupation allemande. L'humanité qu'il nous dépeint est, en somme, passablement sordide: une mère adultère, des dévotes sans charité, des familles divisées, un prêtre défrôqué, etc. Le personnage du prêtre est traité avec sympathie: c'est le héros du roman, et un héros qui ressemble à celui de Graham Greene dans *la Puissance et la Gloire*. Mais ici le héros, tout en gardant un idéal élevé, finit par abandonner la carrière sacerdotale, par se marier à l'une de ses parentes, pour enfin être fusillé par les Allemands. Il faut avouer que la scène finale est d'une grande beauté: le condamné marche au lieu du supplice en dialoguant avec l'aumônier les prières du début de la messe: *Introibo ad altare Dei...* Il y a repentir et rachat. Ce n'est pas cependant à n'importe quel lecteur — surtout du Canada français — qu'un tel roman pourra convenir.

Richard ARÈS.

Jean LAVANDIER: **Bonne Cuisine et Jolis Plats.** — Paris (17, rue Jean-Goujon), Bonne Presse, 1958, 96 pp., 19.5 cm. Prix: 375 fr.

RÉGAL POUR LES YEUX, les splendides photos en couleurs qui illustrent chacune des quatre-vingts recettes du volume vous mettent l'eau à la bouche; et voilà une fameuse qualité pour un livre de cuisine. Toutefois, la ménagère de chez nous se sent un peu dépaycée par les mesures et termes français, un peu découragée devant la difficulté qu'elle éprouve à se procurer bon nombres des ingrédients qui composent ces plats alléchants.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

SPECIALITÉ :

Construction d'édifices religieux

COLLÈGES
COUVENTS
SÉMINAIRES
HÔPITAUX, etc.



J. L. Guay
L.T.E.E. LTD.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal RE. 7-3651

TOUS

LES
ACCESSOIRES
ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*

Quand le bien vient
il faut le prendre

Le chauffage par rayonnement s'offre à vous, prenez-le: c'est le dernier mot du confort. Plus de radiateurs! Plus de poussières qui voyagent! Une chaleur légère et constante vous enveloppe... Et, bien entendu, appréciable économie de combustible! — Venez visiter notre édifice chauffé par rayonnement ou demandez notre brochure explicative.

Installateurs experts
en tous genres de plomberie sanitaire
et d'appareils de chauffage



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

YOGOURT DELISLE

LE PLUS SAIN DES LAITAGES FRAIS

« L'homme ne meurt, il se tue », dit-on. Il est exact que les résidus de la nutrition produisent dans l'intestin des toxines qui empoisonnent lentement, continuellement.

Un pot de Yogourt Delisle, pris chaque jour comme dessert, est souverain pour détruire les mauvais microbes de l'intestin et donner plus de résistance à l'organisme.

Se consomme nature ou sucré. S'harmonise bien avec les fruits frais.

* * *

Pour livraison à votre domicile, veuillez appeler:

J. DELISLE

5275, RUE BERRI Tél.: CR. 4-0434

É

pargnez

tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

Fashion-Craft

Les vêtements
de distinction

Lechasseur

LIMITÉE

«Magasins de haute distinction pour hommes»

974, rue Sainte-Catherine Ouest
281, rue Sainte-Catherine Est
MONTRÉAL

LE PAPE NOUS PARLE

8 décembre: *Lettre apostolique conférant le titre de « Pontificale » à l'Académie Mariale Internationale.* — Éloge de l'Académie et création d'un conseil spécial chargé de l'organisation des congrès mondiaux de mariologie.

15 décembre: *Lettre à l'occasion du prochain XIX^e centenaire de l'arrivée à Rome de saint Paul.* — Éloge de l'Apôtre et invitation à le célébrer dignement.

26 décembre: *Lettre à l'occasion du Congrès national italien du Centre touristique des jeunes.* — La fonction éducative, culturelle et spirituelle du tourisme.

5 janvier: *Allocution aux élèves du Séminaire de la Propagande à Rome.*

6 janvier: *Allocution à des pèlerins de Bergame.*

9 janvier: *Allocution aux membres du Patriciat et de la Noblesse de Rome.* — Le fait d'appartenir à un rang particulièrement distingué de la société humaine, tout en réclamant la considération qui leur est due, exige davantage de ceux qui en font partie.

10 janvier: *Allocution et radiomessage à l'occasion de la fête de la sainte Famille.* — L'Institution sacrée de la famille est « voulue par Dieu comme rempart et protection de la dignité de l'homme ».

L'Action catholique

10 janvier: *Allocution à des groupes d'Action catholique.* — Réflexions pontificales sur l'Action catholique, non seulement d'Italie, mais du monde entier. Traits fondamentaux de l'A. C.: elle est « un adiutorium, une aide pour la hiérarchie ecclésiastique; un speculum, un modèle d'union ordonnée, disciplinée et accordée; un signaculum, un étendard élevé devant le monde... Elle est la collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique... Ce concours a sa source dans une formation parfaite, qui fait prendre conscience d'autres devoirs, acceptés comme par une sainte vocation; et elle est en même temps la volonté de se porter à de nouvelles et saintes tâches, accomplies avec une charité d'apôtre et de missionnaire... La coopération à l'apostolat hiérarchique implique ces grandes lignes d'organisation, d'encadrement... qui conduisent à la coordination, à la dépendance vis-à-vis de la hiérarchie apostolique, qui est toujours vivante comme aux temps des Apôtres... L'A. C. doit être et apparaître unie; unie dans l'ordre réglé de son action; unie dans la discipline bien comprise et acceptée volontiers par tous; unie dans la concorde qui réussit à mettre en commun les bonnes idées et à rassembler les richesses de tous... Cette union garantit un succès durable aux entreprises variées; elle est constructive, bienfaisante, utile; en revanche, tout ce qui est l'opposé de ce bon esprit, comme les entreprises strictement locales, les clans, la raideur des positions personnelles adoptées, tout cela produit la confusion, provoque la désunion, éteint l'enthousiasme. Et que de temps perdu, dans les discussions et dans les échanges de vues!... temps très précieux qu'il faudrait donner sans réserve et toujours au travail de collaboration avec l'apostolat hiérarchique. »

15 janvier: *Lettre à l'occasion de la fête de saint Sébastien, patron des sergents de ville de Rome.*

22 janvier: *Allocution lors de l'audience accordée à S. E. le Dr Konrad Adenauer,*

chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

23 janvier: *Message aux membres du VII^e Congrès interaméricain d'éducation catholique, réunis à San José de Costa Rica, et ayant pour thème d'étude: « Le résultat de la formation spirituelle des collèges catholiques ».* — La science de l'éducation consiste dans la collaboration avec la grâce divine pour former le vrai et parfait chrétien. La formation collégiale doit préparer l'élève à faire face aux responsabilités familiales, civiques et professionnelles de sa vie d'adulte.

LE SYNODE DE ROME

24 janvier: *Allocution à Saint-Jean-de-Latran.* — Synodes et conciles sont des institutions qui ont beaucoup contribué, « au cours des siècles, à l'affirmation et au développement de la doctrine chrétienne et de la discipline ». Rome tient son premier synode diocésain; il a été longuement préparé. Il est essentiellement une réunion d'ecclésiastiques, ce qui ne signifie pas qu'il y a séparation entre prêtres et laïcs: distinction n'est pas séparation. « Au clergé revient une fonction de direction et de sanctification de tout le corps social, ce qui réclame un appel, une vocation divine, une consécration. Le peuple chrétien est invité à la même participation de grâce céleste. Mais la distribution de cette grâce, c'est au sacerdoce que le Seigneur... a voulu la confier: à l'ordre sacerdotal institué expressément pour l'exercice de cette très haute fonction d'intermédiaire entre le ciel et la terre, au bénéfice et pour la sanctification du peuple, dont le nom est formé à partir du nom du Christ. »

25 janvier: *Allocution au premier jour du Synode.* — La personne et la vie du prêtre. — « La personne du prêtre est sacrée; sa vie doit être sainte... Le premier et principal devoir du prêtre est de s'offrir comme une hostie immaculée pour accomplir l'œuvre du Christ, Rédempteur du genre humain... Le prêtre, celui qui se dit l'apôtre du divin Maître, ne doit pas se contenter de pratiquer des vertus exigées de tous les chrétiens pour être dignes de leur vocation, mais il doit être un exemple lumineux pour les autres, il doit tendre de toutes ses forces à entraîner tous les chrétiens à la perfection. Du reste, il est juste et logique qu'ils veuillent pour leur paroisse, un saint prêtre, qui par son enseignement et sa vie exemplaire, inspire à toutes les familles le désir des dons célestes, de la paix, de la concorde et de la sainteté... »

26 janvier: *Allocution au matin de la seconde journée du Synode.* — « La tête, le cœur et la langue du prêtre. » « Les prêtres sont exposés aux regards de tous; ils sont pour les autres comme un miroir et un exemple à imiter... La tête... doit être le siège de la doctrine et du jugement, de ce jugement droit de l'homme d'Église, du prêtre de Jésus-Christ. La science ne peut s'acquérir que par l'étude. Il faut étudier... Aujourd'hui plus que jamais, les prêtres ont besoin d'une forte culture... Néanmoins il est extrêmement important que l'on use de prudence dans le choix des matières d'étude et dans les ouvrages qu'elles nécessitent... (Il faut) se garder de la tentation d'inventer des systèmes originaux et nouveaux... Un cœur de prêtre doit déborder d'amour, de même que sa tête doit être resplendissante de vérité et de doctrine. » Rempli d'amour de Jésus, d'amour pour l'Église et les âmes, tel doit être le cœur

du prêtre. Mais ce cœur, fait de chair, connaît aussi ses dangers. Certains voudraient que l'Église abolisse le célibat ecclésiastique, mais ce serait ignorer les batailles héroïques livrées par l'Église. « Nous avons l'impression que, sur le chapitre de la langue, nous péchons tous plus ou moins. Le prêtre qui sait garder le silence quand il faut, et parler quand il doit, sûrement faire preuve d'une grande sagesse et d'une grande perfection sacerdotale. » Exemples tirés de saint Pierre, de Pie XI, de saint Jacques et de saint Laurent Justinien.

27 janvier: Allocution au clergé réuni pour le Synode romain. — « Ce qui caractérise particulièrement le prêtre catholique, c'est l'exercice du ministère pastoral. » Le prêtre est le pasteur des âmes. Le problème du clergé de Rome: beaucoup de prêtres à Rome sont occupés dans l'administration de l'Église. Il faut que tous gardent la préoccupation de l'action pastorale directe.

REVUE DES REVUES

Aggiornamenti sociali (Piazza S. Fedele, 4, Milano), « Natura e soprannatura nella dottrina sociale cristiana », par J. Fuchs, août-juillet.

Quelle est la caractéristique propre de la doctrine sociale chrétienne? Selon l'A., c'est d'embrasser la société dans toute sa plénitude, dans toutes ses dimensions.

Évangéliser (40, avenue de la Renaissance, Bruxelles 4), « Problèmes des loisirs », juillet-août.

Numéro spécial. A lire les articles de F. Houtart (Introduction à l'étude sociologique des loisirs), de J. Laloup (Loisirs, humanisme, christianisme) et de F. Moerman (Malaise actuel dans l'éducation religieuse des jeunes.)

Jeune Patron (19, avenue George-V, Paris, 8^e), « La famille dans la cité », juillet-août.

Étude réalisée par des dirigeants d'organisations familiales, dans le but de faire connaître aux responsables de nos institutions les bases d'une doctrine d'action familiale.

Justice dans le monde (100, avenue des Alliés, Louvain), septembre.

Nouvelle revue consacrée à l'étude de la justice sociale internationale. Au sommaire du premier numéro: « Justice à l'échelle de l'humanité », par L. Janssens; « La terre peut nourrir ses habitants », par Colin Clark; « Réflexions sur l'Asie », par A. Vanistendael.

— UN CADEAU POUR LA VIE —

LE MISSEL AVEC LE CHRIST

- est moderne mais de bon goût • ses textes sont fidèles
- est un outil de culture chrétienne.

Les reliures sont réalisées dans des tons variés. Les illustrations sont nombreuses. Le format 4 1/2" x 6 3/4" est pratique.

(Reliure n° 1, Pellior, tranches rouges, sous couvertures rhodoïd, sans étui.) 1995 F \$5.

(Reliure n° 2, Pellior, tranches or, sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 2700 F \$6.50

(Reliure n° 3, vinyle demi-souple, tranches or sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 2850 F \$7.

(Reliure n° 4, peau, tranches or, sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 3300 F \$8.50



Les Editions Ouvrières

1019, rue SAINT-DENIS, MONTREAL-18, P.Q.

Tél.: A Venue 8-5777

PEUGEOT 403



*l'auto familiale
qui vous distingue*

SUBURBAN MOTORS LTD.

J.-P. NANTEL, prés.

M. GOYETTE, secr.-trés.

400, boul. Décarie (Ville Saint-Laurent)

Tél.: RI. 8-8807

Depuis quinze ans
des centaines de Canadiens français
ont visité l'OUEST CANADIEN avec

LA LIAISON FRANÇAISE

Faites comme eux en 1960

— I —

Le circuit classique à bord des wagons du Pacifique Canadien: Montréal, Regina, Banff, Vancouver, Victoria, le lac Louise, Calgary, Winnipeg.

Deux voyages aubaines:

30 juin - 16 juillet et 12 - 28 août.

Le premier inclut le fameux stampede de Calgary.

A partir de.....

\$360

Trois voyages idéaux:

10 - 31 juillet, 31 juillet - 21 août, 21 août - 11 septembre.

Le premier inclut le stampede de Calgary et Seattle, aux Etats-Unis. Les deux autres offrent les trois endroits de villégiature les plus fameux au Canada: Banff, le lac Louise et Jasper.

A partir de.....

\$595

— II —

Des voyages nouveaux à bord des Chemins de fer nationaux.

L'Ouest canadien plus la magnifique croisière de l'Alaska. Neuf jours de navigation à travers les fjords canadiens et américains. 21 juillet - 11 août.

A partir de.....

\$760

L'Ouest américain et canadien: Chicago, Denver, Salt Lake City, Yellowstone Park, Seattle, Victoria, Vancouver, Jasper, Winnipeg. 15 juillet - 5 août.

A partir de.....

\$660

Enfin un voyage en Acadie:

8 - 23 juillet. A partir de.....

\$355

Renseignements et dépliants à

LA LIAISON FRANÇAISE

75, rue d'AUTEUIL, Québec — Tél.: LA. 2-2601

ou aux agents des chemins de fer.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Jeanne DANEMARIE: *Histoire du culte de la sainte Vierge*. — Paris (18, rue du Saint-Gothard), Librairie Arthème Fayard, 1958, 128 pp.

Fascicule 45 de la collection « Je sais — je crois » ou « Encyclopédie du catholique au XX^e siècle », dirigée par Daniel-Rops.

Joseph THÉROL: *L'Évangile de Jeanne d'Arc*. — Paris (1, rue Palatine), Nouvelles Éditions latines, 1957, 192 pp.

« Ce n'est ici qu'un essai pour un Évangile selon sainte Jeanne d'Arc... Ce livre

est donc beaucoup moins un ouvrage achevé qu'un recueil de suggestions offertes à qui voudra se livrer à la méditation de ce sujet. »

EN COLLABORATION: *Actualité de la poésie*. — Paris (18, rue du Saint-Gothard), Librairie Arthème Fayard, 1956, 224 pp.

Ce cahier n° 16 des *Recherches et débats* du Centre catholique des Intellectuels français contient des études, des témoignages et des poèmes d'un grand nombre d'auteurs: R. P. Daniélou, S. J., Thierry Maulnier, Gabriel Marcel, Pierre

Emmanuel, Luc Estang, Joseph Folliet, Jean Cocteau, etc.

EN COLLABORATION: *Le Nouveau Testament. Les saints Évangiles. Nouvelle version française avec introductions et notes*. — Paris (87, boulevard Raspail), Éditions Letouzey et Ané, 1957, 256 pp.

Cette nouvelle version française, présentée en un solide volume, est due à une équipe formée des spécialistes suivants: le R. P. Buzy, P. S. C., l'abbé R. Leconte, le chanoine L. Marchal, et le R. P. Braun, O. P.

EN COLLABORATION: *La fin du ghetto*. — Paris (82, rue Bonaparte), Éditions Téqui, 1957, 134 pp.

Trois études sur le catholicisme allemand: « Evolution du catholicisme allemand », par Mgr R. Grosche; « Les tâches du chrétien à l'aube de l'âge atomique », par F. Heer; « Le scandale de l'Eglise », par W. Becker. L'étude de M. Heer mérite une lecture attentive. Pour l'A. le premier problème de notre temps n'est pas d'ordre politique ou social, mais d'ordre religieux. Il écrit: « Toutes ces gigantesques « sociétés d'assurances » que sont les Etats modernes avec leurs armées et leurs bureaucraties, les syndicats, la sécurité sociale, l'organisation des loisirs, ne parviennent pas à garantir une réelle sécurité... Elles sont étrangères à la vie..., et elles ne sont pas capables de responsabilité. »

Pierre-Henri SIMON: *La France a la fièvre*. — Paris (27, rue Jacob), Éditions du Seuil, 1958, 204 pp.

Réflexions sur la situation en France avant la venue au pouvoir du général de Gaulle. L'ouvrage est maintenant dépassé par les événements, mais les analyses qu'il contient demeurent en grande partie valables, explicatives du présent.

Denys GORCE: *Choix de pensées du cardinal Newman*. — Paris (10, rue Casette), P. Lethielleux, 1958, 160 pp.

L'auteur « veut nous montrer l'unworldliness de Newman, son attachement constant à un monde qui n'est pas notre monde et qui est tout entier rempli d'une auguste exigence divine ».

George L. HARRIS: *Jordan, Its People, Its Society, Its Culture*. — New York (795 Broadway), Grove Press, Inc., 1958, 246 pp.

Description analytique des choses à connaître sur la Jordanie.

Mgr Ronald KNOX: *L'Évangile de saint Paul*. — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1956, 90 pp.

Version française de la brochure *St Paul's Gospel* du célèbre écrivain anglais. Après quelques pages intitulées « L'arrivée de saint Paul », l'A. expose la pensée de l'Apôtre concernant: 1) l'Ancien testament; 2) la divinité du Christ; 3) l'humanité du Christ; 4) le corps mystique; 5) la vie ressuscitée du Christ. A recommander.

AIR FRANCE
VOUS OFFRE
UNE GRANDE SÉLECTION
DE PÈLERINAGES OFFICIELS
AU
XXXVII^e
CONGRÈS
eucharistique
DE MUNICH
comprenant
LA FRANCE, L'ANGLETERRE, LA HOLLANDE,
LA BELGIQUE, LE LIECHTENSTEIN, LA SUISSE,
L'ALLEMAGNE, L'ITALIE
ainsi que
le jeu de la passion
à Oberammergau.

AIR FRANCE

BOEING ET CARAVELLE
LES DEUX MEILLEURS "JETS" SUR
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE

1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec)

Veuillez m'envoyer gratuitement, des renseignements complets sur les voyages organisés à l'occasion du Congrès Eucharistique.

NOM

ADRESSE

VILLE PROV.



CIGARETTES
"EXPORT"
 BOUT UNI OU FILTRE

Du plein air
 Des jeux
 Des sports



De la joie
 Des activités
 culturelles

camp
Bleu et Blanc

pour garçons de 10 à 15 ans

sous la direction
 des RR. PP. Jésuites du Collège Sainte-Marie

au lac des Trois-Montagnes,
 près de La Conception

Coût : \$20 par semaine

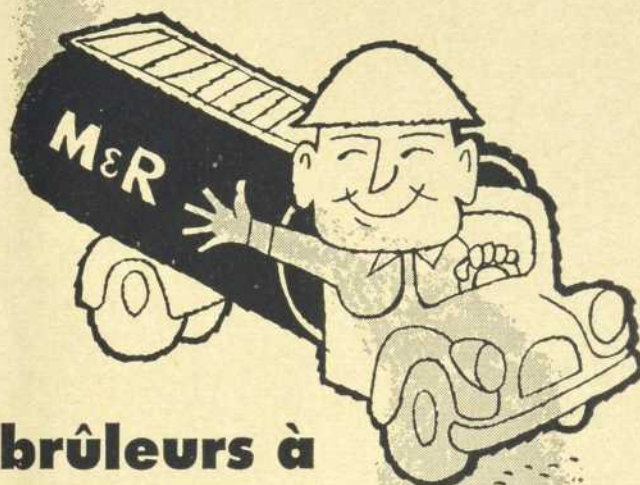
RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :

R. Père J.-L. Vézina, S. J.

1180, rue Bleury, Montréal

UN. 6-3611.

huile à chauffage



**brûleurs à
 l'huile**



charbon



**MONGEAU
 & ROBERT** CIE
 LTÉE

1600 EST, RUE MARIE-ANNE — MONTRÉAL
 LaFontaine 1-2131

POUR
ALLER
EN
FRANCE...
VOYAGEZ
À LA
FRANÇAISE

Sur "Liberté" ou "Flandre", vous n'apprécierez pas seulement les raffinements de la cuisine française et l'excellence des vins de France. Vous aimerez aussi l'ambiance typiquement française... gaie, souriante, détendue. Vous serez servi par un personnel dont le français est la langue maternelle et pour qui un passager canadien-français n'est pas un client, mais un hôte. Sur la TRANSAT, vous vous sentirez vraiment "chez vous".

Liberté et Flandre - Départs fréquents de New-York pour le Havre.

Réservez sans tarder! Tant de gens préfèrent la Transat que vous risqueriez une déception en ne réservant pas au plus tôt. Tarifs convenant à tous les budgets de voyage. Plan de crédit "Bon Voyage" exclusif à la TRANSAT.

Consultez votre agent de voyages - Son personnel expérimenté vous conseillera utilement. Si vous le désirez, il se chargera de toute l'organisation de votre voyage. Et ses services ne vous coûtent rien!

**Cie Générale
Transatlantique**

1255, Phillips Square, Montréal



Aux lecteurs et amis de
"Relations"

Des témoignages, venus de plusieurs milieux, démontrent l'importance et l'influence de « Relations ». Aidez-nous à faire connaître davantage la revue.

Nous enverrons un numéro spécimen à toutes les personnes dont vous nous indiquerez le nom et l'adresse.

Université d'Ottawa

1848-1960

PHILOSOPHIE
COURS D'ÉTÉ 1960

- à l'intention de ceux qui aspirent à des grades supérieurs en philosophie
- offerts par la faculté de philosophie, section des gradués

Pour prospectus, écrire au :

Secrétaire de la faculté de philosophie
Université d'Ottawa
Ottawa

« La première université bilingue au Canada »

